Nations Unies S/PV.6840



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6840e séance

Jeudi 20 septembre 2012, à 15 heures
New York

Président :	M. Wittig	(Allemagne)
Membres :	Afrique du Sud	Mme Notutela
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Maroc	M. Bouchaara
	Pakistan	M. Haroon
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/703)

12-51599 (F)





La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/703)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, du Canada, de la Finlande, du Japon et de la Turquie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan, S. E. M. Zalmai Rassoul.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention du Conseil sur le document S/2012/703, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : Dans le prolongement de la Conférence de Bonn, tenue en 2011, les réunions de haut niveau constructives tenues récemment ont donné une nouvelle forme et un nouvel élan au partenariat à long terme entre l'Afghanistan et la communauté internationale. Le sommet de l'OTAN à Chicago a débouché sur un ferme engagement à appuyer les forces de sécurité afghanes bien au-delà de la fin de la mission militaire internationale en 2014. La Conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie », tenue à Kaboul, a placé le processus d'Istanbul, la coopération régionale et les consultations politiques sur de bonnes bases, la priorité étant accordée aux mesures de renforcement de la confiance. Enfin, à Tokyo le 8 juillet, l'Afghanistan et ses partenaires internationaux ont signé un accord-cadre de responsabilité mutuelle à long terme. Les engagements pris le Gouvernement afghan, notamment dans les domaines de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption, des droits de l'homme et des élections, sont à la hauteur des promesses de contributions faites par les généreux donateurs en faveur du développement social et économique.

Un appui et un financement continus et prévisibles en faveur de l'Afghanistan dépendent de progrès crédibles faits dans le respect des critères dont il a été mutuellement convenu à Tokyo. Quant aux engagement pris par les donateurs, ils portent non seulement sur les niveaux de financement, mais également sur la manière dont l'argent sera dépensé. Il est entendu que l'assistance doit renforcer les systèmes gouvernementaux. Cela s'applique aussi aux organismes des Nations Unies. Et nous, le système des Nations Unies, sommes aussi déterminés à renforcer le Conseil commun de coordination et de suivi en tant que forum plus efficace pour garantir la responsabilité mutuelle s'agissant de la mise en œuvre et du suivi du Cadre de Tokyo.

Comme la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et les autorités afghanes l'ont indiqué, la campagne militaire et la transition en matière de sécurité sont en cours et dans les temps. Le rapport du Secrétaire général (S/2012/703) montre une diminution du nombre d'incidents de sécurité entre mai et juillet, par rapport à 2011. Pourtant, partout en Afghanistan, de nombreux citoyens et responsables gouvernementaux continuent d'appeler l'attention sur la fragilité de la situation en matière de sécurité dans le pays et sur la peur et l'insécurité qui pèsent sur la vie au quotidien. Même là où il n'y a pas d'affrontements armés, une campagne insidieuse d'intimidation et d'assassinats ciblés sème la mort parmi les fonctionnaires du Gouvernement, les militants des droits de la femme, les doyens tribaux et les notables, y compris ceux qui œuvrent activement en faveur de la paix. L'insécurité n'est pas uniquement le fait des Taliban et d'autres forces antigouvernementales, mais également de groupes armés prédateurs et des réseaux de trafic de stupéfiants. L'effet en est bien visible dans la baisse d'activité des programmes de développement et d'aide humanitaire. Dans de nombreuses régions du pays, les services et le personnel gouvernementaux n'atteignent pas toute la population.

Je me suis rendu récemment dans la province de Kounar, frontalière du Pakistan, où j'ai pu voir la préoccupation des populations civiles face aux bombardements transfrontaliers. Les organismes humanitaires ont enregistré plus de 700 familles, soit environ 4 000 personnes, déplacées des districts frontaliers de Kounar vers la province voisine de Nangarhar depuis le mois d'avril. J'ai également été heureux d'apprendre que les autorités afghanes et pakistanaises avaient déjà entamé un dialogue à plusieurs niveaux pour régler cette situation et s'attaquer à ses causes.

Les informations faisant état de soulèvements contre les Taliban dans diverses régions du pays sont un fait nouveau qui exige une analyse plus approfondie. Après trois décennies de conflit, les facteurs de violence sont complexes, et les acteurs et leurs allégeances fluctuants. Le souci de sécurité et de justice des collectivités locales les a conduites à prendre elles-mêmes la situation en main. Le risque d'un morcellement sur le plan de la sécurité est encore plus grand. Nombre de ces conflits localisés sembleraient se déclencher en résistance aux Taliban, mais pas nécessairement à l'appui d'une présence plus importante du Gouvernement. En fin de compte, c'est du Gouvernement que devra venir la solution, notamment par une gestion améliorée à l'échelon infranational et l'installation de l'état de droit.

Le succès d'une autre transition, celle des centres de détention, dépendra en grande partie de la mesure dans laquelle tout régime futur de détention administrative respectera les garanties des droits fondamentaux des détenus, en particulier le droit à un procès équitable et la prévention de la torture. J'invite les nouveaux responsables de la Direction nationale de la sécurité et du Ministère de l'intérieur à procéder aux réformes qui s'imposent pour empêcher la torture et les traitements inhumains dans tous leurs centres de détention.

En fin de compte, cependant, le facteur qui décidera de la stabilité de l'Afghanistan à l'avenir sera la réussite de la transition politique, sous la direction et le contrôle des Afghans. Les élections présidentielles de 2014 sont au centre de l'attention. La conduite d'élections crédibles, avec le mandat qui en découlera pour les nouveaux dirigeants du pays, est essentielle pour l'unité et la légitimité nationales et, comme cela a été souligné à Tokyo, déterminante du point de vue de l'aide internationale actuelle. Je ne cesse d'appeler à des consultations à grande échelle et à un solide débat public sur le processus électoral à venir, et notamment à l'amélioration du cadre juridique des élections, à l'indépendance des institutions électorales et à une couverture médiatique des élections. C'est en veillant ainsi à ce caractère inclusif que l'on parviendra à la transparence et à l'intégrité du processus électoral et à l'acceptation de ses résultats. Dans le même temps, c'est un processus assorti d'échéances, et des décisions fondamentales s'imposent sans tarder pour la Commission électorale indépendante relativement à l'inscription sur les listes électorales, sur la base des enseignements tirés des problèmes et des erreurs du passé et de façon à ce que tous les électeurs inscrits aient la possibilité de voter, tout comme s'impose l'appui tangible du Gouvernement et des donateurs. L'ONU appuiera les décisions prises par les autorités afghanes qui contribuent à la viabilité, à l'intégrité et au caractère inclusif du processus électoral.

La fermeté et la crédibilité de la direction donnée par la Commission électorale indépendante sont un autre aspect crucial des préparatifs des élections. Pour la nomination des hauts fonctionnaires chargés des élections, il sera indispensable de procéder à des consultations de grande envergure parmi tous les candidats potentiels respectés et jugés acceptables par l'ensemble de la classe politique. Il est tout aussi indispensable de parvenir à un accord clair, qui puisse bénéficier d'une large adhésion, en ce qui concerne le mécanisme définitif de règlement des litiges.

Œuvrer à l'instauration des conditions propices à la concorde nationale autour d'un Afghanistan pacifique et stable est l'une de nos priorités. Dans ce contexte, nous avons l'intention d'apporter notre appui à un deuxième volet du dialogue inter-afghan pour amener la société civile et les grandes forces politiques à participer à un débat sur l'avenir du pays. Compte tenu de l'urgence croissante de nouveaux progrès vers la paix et la réconciliation, j'estime qu'il serait utile d'envisager d'éventuelles révisions de la procédure concernant l'interdiction de voyager, tout en respectant pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et le régime de sanctions mis en place par la résolution 1988 (2011). Ces révisions pourraient permettre aux forces anti-gouvernementales qui souhaitent de bonne foi participer aux prises de contact, aux discussions et aux pourparlers en vue de la réconciliation de bénéficier de passages et de déplacements plus sûrs et plus faciles.

Je me félicite de ce que le processus d'Istanbul continue de prendre de l'envergure et de ce que les activités des groupes de travail concernés sur les

mesures de confiance prennent progressivement leur essor. Je me réjouis également de l'intérêt certain que commencent à manifester les organisations régionales, notamment l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective, en faveur de l'engagement d'un dialogue structuré avec l'Afghanistan et la MANUA au bénéfice de l'Afghanistan et de l'ensemble de la région.

Au sein de la MANUA, nous nous employons, aux côtés de l'ensemble de la famille des Nations Unies, à affiner et mieux cibler nos activités dans un contexte politique et de sécurité délicat et fluctuant. Un examen de la pertinence des programmes en Afghanistan – le premier du genre mené par une mission politique spéciale – est actuellement en cours. Les bons offices, la coopération régionale et l'appui aux élections, à la paix et à la réconciliation; l'impartialité de l'intervention et la défense des droits de l'homme, notamment les droits des femmes et des enfants; et un travail de renforcement de la cohérence des programmes de développement et d'aide humanitaire : tout cela est au cœur même de ce que fait la MANUA et de ce qu'elle continuera de faire, je suppose, après 2014, tout en respectant pleinement le nouvel Afghanistan souverain.

Malgré la fermeture de neuf bureaux locaux, la MANUA continue de privilégier une action de portée nationale et elle maintiendra son assistance à travers tout le pays. Je me suis personnellement rendu dans sept capitales de province au cours de ce trimestre. En ce qui concerne deux d'entre elles, Uruzgan et Ghor, la MANUA ne maintiendra pas de présence physique permanente, mais nous avons pu remettre nos bureaux locaux à d'autres organismes des Nations Unies. La MANUA se concentre de plus en plus sur les activités essentielles dans une période de transition caractérisée par des réductions budgétaires importantes en 2013. Bien entendu, qui dit réduction des ressources dit nécessairement moindres possibilités d'action pour la MANUA, et je ne vais pas prétendre le contraire. Mais en faisant des choix stratégiques, nous allons nous concentrer sur l'appui aux autorités afghanes dans les domaines prioritaires de notre mandat de façon à obtenir un maximum de résultats.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kubiš de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan.

M. Rassoul (Afghanistan) (*parle en anglais*) : C'est avec un véritable plaisir que je me retrouve au sein des membres du Conseil de sécurité aujourd'hui, en ce tournant crucial de la progression de l'Afghanistan vers la paix et la prospérité. Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de septembre et je tiens à vous exprimer notre reconnaissance pour l'appui et l'aide que l'Allemagne n'a cessé d'offrir à l'Afghanistan pendant toute la période de son mandat au Conseil. Je voudrais également souhaiter chaleureusement la bienvenue à mon ami et collègue le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, que nous remercions de sa présentation éloquente du rapport détaillé du Secrétaire général (S/2012/703).

Nous nous réunissons dans une période importante alors que l'Afghanistan négocie avec confiance sa transition pour devenir un pays dynamique, autonome et souverain, une nation qui prend lentement mais sûrement en charge son destin. Le peuple afghan est motivé par la perspective d'un avenir exempt de violence et de guerre. Et grâce à nos efforts conjoints, les importants progrès se poursuivent en vue de la réalisation de cet objectif.

L'Afghanistan vient précisément de dépasser la phase à mi-parcours de notre transition à l'entière responsabilité des tâches de sécurité.

Avec le lancement de la troisième phase du transfert des responsabilités en matière de sécurité en mai, 75 % du pays sera sous la responsabilité des Forces de sécurité afghanes d'ici la fin de mois de novembre. Nous sommes en bonne voie de compléter le transfert des responsabilités en matière de sécurité d'ici la fin de 2013. L'armée et la police afghanes manifestent une plus grande résilience et plus d'efficacité au fur et à mesure qu'elles assument la responsabilité accrue des besoins du pays en matière de sécurité.

Il va sans dire que la durabilité des Forces de nationales de sécurité afghanes est inextricablement liée à l'appui à long terme de la communauté internationale. Le résultat du récent Sommet de l'OTAN à Chicago a été la parfaite illustration de l'attachement résolu de nos partenaires internationaux à des Forces de nationales de sécurité afghanes fortes et efficaces. Nous nous félicitons également de la décision de l'OTAN d'assumer de nouvelles fonctions de formation, de conseil et d'assistance qui prendront effet en 2014, et nous attendons avec intérêt de travailler avec les partenaires compétents sur l'étendue et le mandat de cette nouvelle mission.

Le peuple afghan est encouragé par le fait que la communauté internationale s'engage à l'aider à maintenir la paix et la prospérité pendant toute la période de transition vers la décennie de la transformation (2015-2024). À cet égard, les engagements pris l'année dernière à la Conférence de Bonn, au Sommet de l'OTAN en mai et, plus récemment, à la Conférence de Tokyo en juillet, sont critiques pour notre succès à long terme.

La Conférence de Tokyo a marqué le début d'une nouvelle relation entre l'Afghanistan et nos amis internationaux basée sur une coopération axée sur les résultats et entreprise au titre de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Nous espérons que la communauté internationale honorera les engagements qu'elle a pris de faire transiter l'aide par notre budget général et d'aligner son assistance sur les programmes afghans de priorités nationales. La lutte contre la corruption, le renforcement de la gouvernance et la consolidation de l'état de droit continueront de compter parmi nos priorités.

Le décret signé par le Président Karzaï en juillet de cette année est une mesure d'importance dans notre lutte contre la corruption. Il sera mis en œuvre dans des délais clairement définis par l'ensemble des ministères, des organismes et des départements gouvernementaux dans l'optique de la transparence et de la pleine responsabilisation.

L'Afghanistan retrouve sa place légitime dans la région et dans le monde de par son rôle actif auprès des pays avoisinants et de la communauté internationale. Nos accords multilatéraux et nos partenariats stratégiques comprennent des engagements à long terme entre l'Afghanistan et nos partenaires internationaux. Les partenariats que nous avons forgés, dans notre région et au-delà, jouent un rôle essentiel pour préserver les réalisations historiques de la jeune démocratie afghane et garantir la paix et la stabilité futures du pays.

À ce jour, nous avons conclu des accords stratégiques et à long terme de partenariat avec les États-Unis d'Amérique, la Chine, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Australie. Nous considérons ces partenariats comme des éléments clefs de notre lutte collective contre la double menace du terrorisme et de l'extrémisme et de l'appui que nous accordons à notre appropriation nationale en évolution en vue d'instaurer la paix et la stabilité.

Tandis que nous poursuivons notre transition en prenant des mesures audacieuses pour renforcer notre souveraineté et la prise en charge des responsabilités au niveau national, les ennemis de l'Afghanistan continuent par des moyens désespérés de saper nos progrès vers un avenir meilleur. Les attaques terroristes ciblent de plus en plus des familles et des Afghans innocents – hommes, femmes et enfants – dans de nombreuses régions du pays, mettant fin de manière brutale et tragique à leur vie pacifique. Il est indéniable que la violence incessante qui afflige l'Afghanistan est due à l'appui militaire, financier et idéologique continu dont jouissent les terroristes, ainsi qu'à la présence de sanctuaires et de refuges hors de nos frontières.

Malgré la poursuite de la lutte contre le terrorisme, les prochaines années de transition politique et de transfert des responsabilités en matière de sécurité seront cruciales pour la stabilité future de l'Afghanistan. Nous œuvrons avec diligence à assurer que les efforts en cours en faveur de la paix et de la réconciliation soient couronnés de succès. Notre processus de paix et de réconciliation ouvert à toutes les parties cherche à établir un climat de confiance entre tous les Afghans. Nous sommes déterminés à réinsérer dans la société les éléments de l'opposition armée disposés à renoncer à la violence, à rompre leurs liens avec les groupes terroristes et à accepter la Constitution afghane.

Le Haut Conseil pour la paix a revitalisé son approche en matière de réconciliation. La communauté internationale et notre région ont un rôle important à jouer. Le rôle du Conseil de sécurité dans ce processus sera fondamental. Nous remercions le Conseil d'avoir appuyé nos efforts de réconciliation en répondant à nos demandes de radiation des listes. Nous espérons également que le nouveau mandat du Comité des sanctions contre les Taliban comportera les ajustements nécessaires – en reconnaissance de l'importance d'un processus de paix et de réconciliation pris en charge et dirigé par les Afghans – afin de promouvoir un régime de sanctions plus souple et plus réactionnel qui servira de manière plus efficace et plus positive à encourager les personnes prêtes à se joindre à ce processus. Nous attendons donc avec intérêt de coopérer étroitement avec les membres du Conseil afin de modifier la résolution 1998 (2011) de manière à améliorer et à accélérer le processus de paix afghan.

La violence en Afghanistan a eu des conséquences drastiques sur la sécurité et le bien-être de nos citoyens. Nous sommes très préoccupés par le nombre croissant

de victimes civiles en Afghanistan, dont la plupart sont dues aux Taliban et autres groupes extrémistes. Mais les opérations de l'OTAN ont également provoqué des pertes en vies humaines innocentes et causé des dommages aux populations. La perte même d'une seule vie innocente est une perte de trop. Nous rappelons encore une fois la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les populations civiles.

Les plus grands défis posés à la paix et à la stabilité en Afghanistan – le terrorisme, l'extrémisme et les stupéfiants – existent au niveau régional et international. Ces menaces communes appellent à des solutions coopératives. Nous travaillons avec les pays de la région et d'autres partenaires à l'élaboration d'une réponse globale à ces menaces. Lancé en novembre de l'année dernière, le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan continue de progresser. Ce processus a encore été concrétisé à la Conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie » qui s'est tenue en juin à Kaboul, où l'établissement de mesures de confiance clefs s'est vu accorder une place prioritaire. Nous sommes impatients de nous réunir avec nos partenaires du cœur de l'Asie ici à New York, dans moins d'une semaine, à la prochaine réunion des hauts fonctionnaires.

Je voudrais passer maintenant à une question qui préoccupe vivement mon gouvernement et le peuple afghan. Le bombardement de régions de la province de Kunar dans l'est de l'Afghanistan de l'autre côté de la ligne Durand a provoqué une colère et une frustration sans précédent parmi les Afghans de tous horizons. Nous réitérons notre appel à la cessation complète et immédiate de tels actes, qui ont coûté la vie à des dizaines d'Afghans et en ont blessé beaucoup d'autres. Nous restons en contact étroit avec le Gouvernement pakistanais en vue de régler cette question de manière globale et déterminée.

Si l'on ne met pas fin à ces attaques, les relations bilatérales entre l'Afghanistan et le Pakistan risqueraient de s'en trouver compromises, et cela pourrait avoir des conséquences négatives pour la coopération bilatérale nécessaire à la paix, à la sécurité et au développement économique de nos deux pays et de l'ensemble de la région. L'Afghanistan souhaite maintenir des relations étroites et fructueuses avec le Pakistan, un pays voisin avec lequel nous partageons des liens historiques, culturels et traditionnels.

Alors que nous nous efforçons de relever les défis qui nous attendent, n'oublions pas les succès historiques et transformatifs obtenus à ce jour. Les progrès considérables réalisés en matière de développement économique et social sont manifestes. Des millions d'écoliers et d'étudiants – garçons, filles, hommes et femmes – sont inscrits dans le primaire et dans l'enseignement supérieur. Une majorité d'Afghans a désormais accès à des soins de santé de base et participe de plus en plus au processus démocratique en exerçant leur droit à forger leur propre destin.

Bien que nous ayons assisté à de nombreux changements au cours de la dernière décennie, nous pouvons nous enorgueillir aujourd'hui de ce que les initiatives en cours dans le domaine du développement sont de plus en plus souvent contrôlées et dirigées par les Afghans eux-mêmes, avec l'aide de la communauté internationale. C'est un aspect crucial pour la viabilité des efforts de développement, et cela aidera l'Afghanistan à réaliser l'intégralité de son potentiel. À l'approche de la prochaine élection présidentielle, nous sommes résolus à veiller à ce que le processus électoral soit transparent et exempt de toute ingérence extérieure.

Après plus de trois décennies de luttes et de souffrances, l'Afghanistan se relève et reprend des forces. Les Afghans reconnaissent les manifestations importantes de leur souveraineté. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts vers une prise en charge nationale générale, car c'est là le meilleur moyen d'assurer une paix et une sécurité durables dans notre pays.

Je voudrais, avant de conclure, signaler que le Gouvernement afghan condamne avec force les actes de provocation récents et insensés qui insultent l'islam et le prophète Mahomet, qu'Il repose en paix. Tout en reconnaissant le droit de nos frères musulmans à protester pacifiquement contre ces insultes, nous déplorons toute violence due à ces manifestations, surtout contre les représentations diplomatiques où que ce soit dans le monde.

La clef du succès futur de l'Afghanistan est la coopération, tant pendant la période de transition que durant la décennie de la transformation qui suivra. L'établissement de la confiance avec la communauté internationale est la base de notre progrès vers la sécurité et la prospérité. Nous sommes heureux que le Conseil de sécurité suive la situation de près, nous le remercions pour son appui et pour l'appui de l'ONU, y compris la révision du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan conformément aux exigences de la souveraineté afghane. Grâce à

la centralité d'une coopération et d'un partenariat à long terme dans nos efforts, nous avons bon espoir qu'ensemble, nous pourrons bâtir un Afghanistan plus stable et plus pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé. Je souhaite également la bienvenue au Conseil à S. E. M. Zalmai Rassoul, et je le remercie de sa déclaration.

Ils nous ont tous deux donné un aperçu clair et complet de la situation actuelle en Afghanistan, des progrès accomplis et des défis qu'il reste à relever. Je ne vais donc pas m'étendre sur le sujet et je me limiterai à deux questions auxquelles le Portugal attache une importance particulière.

La première concerne la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan. Le Portugal estime que l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle est une clef de voûte concrète et vérifiable qui, conjuguée aux résultats de la Conférence de Bonn et du Sommet de Chicago, nous permettra d'instaurer une coopération durable entre l'Afghanistan et la communauté internationale et solidement ancrée dans les notions de responsabilité et d'intérêts mutuels. À court et à moyen terme, la mise en œuvre de l'Accord-cadre de Tokyo exigera non seulement que les autorités afghanes se montrent particulièrement actives et compétentes, mais aussi que les partenaires afghans et internationaux agissent en toute transparence et renouvellent leur coopération durant cette phase décisive qui n'est pas sans risques ni tensions.

Dans le cas de l'Afghanistan, l'intégration et la mise en place d'un partenariat au niveau régional sont tout aussi importantes que la coopération avec le reste du monde. À cet égard, les progrès accomplis par les initiatives d'intégration régionale, au nombre desquelles nous tenons – comme le Secrétaire général dans son rapport (S/2012/703) et les déclarations que nous venons d'entendre – à mettre en avant le Processus d'Istanbul, sont un exemple encourageant de ce qu'il est possible de réaliser avec une direction afghane vigoureuse et la ferme volonté de promouvoir la paix et la stabilité.

Deuxièmement, je tiens à soulever la question des droits de l'homme. Je voudrais en particulier mettre l'accent sur la situation particulièrement difficile des enfants dans le contexte du conflit afghan. Le fait qu'ils soient volontairement pris pour cible est particulièrement odieux, et ce problème doit continuer de recevoir l'attention nécessaire dans les rapports du Secrétaire général. Refuser aux enfants l'accès humanitaire aux soins de santé et aux vaccins, comme c'est arrivé récemment, est une violation flagrante de leurs droits et un crime contre le peuple et l'avenir de l'Afghanistan.

Les efforts déployés par les forces afghanes et internationales pour réduire le nombre de victimes civiles méritent d'être salués. Nous espérons que la transition et la responsabilité accrue des forces afghanes en matière de sécurité continueront également de se traduire par un meilleur suivi des incidents et une diminution du nombre de victimes civiles, ainsi que par la mise en place de mécanismes de responsabilisation fiables et clairs.

S'agissant des droits des femmes, les informations contenues dans le rapport sont loin d'être encourageantes. Non seulement les pratiques traditionnelles néfastes continuent de bafouer les droits des femmes et des filles, mais le récent simulacre de justice auquel se sont livrés les Taliban contre une jeune femme a à juste titre provoqué l'indignation dans le monde entier. L'action courageuse et délicate menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans ce domaine mérite notre plein appui et toute notre reconnaissance. Nous lançons un nouvel appel aux autorités nationales et aux partenaires internationaux pour qu'ils appuient l'application de la loi sur l'élimination de la violence envers les femmes et d'un plan d'action national en faveur des femmes en Afghanistan. Je note également que le rapport signale que les initiatives engagées pour recruter davantage de femmes au sein de la police ont pris du retard. Nous demandons instamment au Gouvernement afghan de continuer à se pencher sur la question, car il est capital de garantir l'accès des femmes et des enfants à la justice.

Je termine en réaffirmant l'appui de mon pays au travail de la MANUA et du Représentant spécial. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan est en train d'être reconfigurée, ce qui pose de nouveaux défis alors que les conditions sont extrêmement difficiles. Sa mission n'est pas encore accomplie. Le Conseil de sécurité continuera de suivre de près les activités de la Mission et veillera à ce qu'elle reste en mesure de s'acquitter de son mandat d'aider l'Afghanistan à avancer sur la voie de la paix et de la prospérité, comme l'a justement souligné le Ministre afghan des affaires étrangères.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport

(S/2012/703). Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à M. Ján Kubiš, et nous le remercions de son exposé et de son excellent travail à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je salue également la présence du Ministre Zalmai Rassoul, que nous remercions de sa déclaration très utile. Le rapport décrit certains événements importants sur lesquels nous souhaitons revenir.

Premièrement, nous nous félicitons des résultats de la Conférence de Tokyo, qui a permis de consolider davantage les engagements du Gouvernement afghan et de la communauté internationale et de renforcer durablement leur partenariat. Nous appuyons le nouvel Accord-cadre de responsabilité mutuelle, qui est axé sur la sécurité, la mise en place de structures gouvernementales viables et légitimes et, tout aussi important, sur la promotion du développement économique en Afghanistan. Nous allons suivre avec attention la mise en œuvre des engagements pris et nous accueillons avec satisfaction les mesures mises en place par prendra le Gouvernement pour se donner les moyens de matérialiser les résultats de cette conférence.

À cet égard, nous savons qu'à Tokyo la question de la nécessité d'organiser des élections présidentielles et parlementaires crédibles, ouvertes et transparentes en 2014 et 2015, conformément à la Constitution afghane, a également été abordée. Nous espérons qu'un cadre juridique et technique adapté sera mis en place rapidement afin de faciliter les efforts en ce sens. Il faudrait en particulier que la loi électorale et la loi sur les devoirs et la structure de la Commission électorale indépendante soient adoptées au cours du premier trimestre de 2013, soit un an avant le scrutin.

Deuxièmement, nous sommes satisfaits qu'à ce jour, la transition dans le domaine de la sécurité ait progressé comme prévu et escompté, même si cela n'a pas été sans problèmes importants, lesquels continuent de susciter la préoccupation. D'un côté, nous sommes encouragés par les progrès réguliers accomplis dans le cadre du processus de transfert des responsabilités en matière de sécurité, qui va concerner désormais des zones dans lesquelles vivent 75 % de la population. D'un autre côté, comme nous le savons, les problèmes que connaît l'Afghanistan ne peuvent être réglés uniquement par des moyens militaires. C'est pourquoi nous voudrions observer les mêmes progrès et la même détermination en ce qui concerne le processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans et sous leur contrôle. Nous appuyons le rôle de la MANUA, qui doit continuer à dispenser ses bons offices. En outre, nous estimons que le régime de sanctions établi par la résolution 1988 (2011) est un outil précieux et pertinent.

Troisièmement, nous attirons une nouvelle fois l'attention sur la question de la protection des civils. Même si nous avons pris note de la baisse du nombre de victimes civiles, nous demeurons alarmés par la sophistication et l'intensité des attaques. Nous convenons avec le Secrétaire général que l'agression de collègues et d'homologues internationaux par des personnes portant l'uniforme afghan est une tendance inquiétante qui porte préjudice à la confiance alors que la transition sécuritaire en cours doit reposer sur une coordination étroite entre les parties. De même, nous jugeons la situation des femmes et des filles afghanes déplorable. Nous demandons à ce que des mesures concrètes soient prises pour protéger et garantir leurs droits. Nous appuyons énergiquement les efforts déployés par l'ONU à cet effet.

Enfin, nous ne pouvons manquer d'exprimer notre préoccupation face à la forte diminution des ressources allouées à la MANUA. Nous espérons qu'elle aura un effet aussi ténu que possible sur les capacités opérationnelles de la Mission et l'accomplissement de son mandat. Nous nous trouvons actuellement dans une période de fragilité qui voudrait au contraire que nous envisagions de renforcer la présence de l'ONU pour garantir que l'Afghanistan sera prêt à faire face à la situation après 2014. Par ailleurs, compte tenu des énormes besoins humanitaires de l'Afghanistan, nous avons été frappés par le fait qu'au 1er août, le financement de la procédure d'appel global était de 33,5 % – en d'autres termes, moins de la moitié des fonds disponibles à la même date en 2011.

Je voudrais dire enfin que le Guatemala appuie les aspirations de l'Afghanistan à devenir un pays démocratique, prospère et stable, une vision partagée par la communauté internationale et qui doit se concrétiser par la manifestation d'une volonté politique.

M. Parham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour son rapport (S/2012/703) et son Représentant spécial, M. Ján Kubiš, de son exposé. Je salue également la contribution du Ministre afghan des affaires étrangères, M. Zalmai Rassoul, au débat d'aujourd'hui.

Mes propos seront axés sur trois points – la récente Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan, les progrès en matière de transition, et la solidité de la coopération régionale et de l'appui à l'Afghanistan.

Premièrement, s'agissant de la Conférence de Tokyo, des progrès considérables ont été accomplis ces 10 dernières années en Afghanistan en matière de développement. Des millions enfants de plus sont scolarisés, et 85 % de la population a désormais accès à des centres de soins de santé de base. Mais l'Afghanistan aura besoin d'un appui accru pour continuer de progresser. Des promesses de contributions financières très importantes ont été faites par les donateurs internationaux pour montrer qu'ils aideront l'Afghanistan sur le long terme, à hauteur de 16 milliards de dollars sur quatre ans. Le Royaume-Uni s'est engagé à maintenir le financement aux niveaux actuels, soit 178 millions de livres par an pendant cinq ans.

Le Gouvernement afghan a reconnu qu'il doit jouer son rôle en retour. L'Accord-cadre de responsabilité mutuelle adopté à Tokyo engage le Gouvernement afghan à améliorer la gouvernance, à engager des réformes électorales, à lutter contre la corruption et à promouvoir les droits de l'homme, en particulier les droits de la femme. Nous avons l'intention de travailler avec le Gouvernement afghan en vue d'atteindre ces objectifs durant les mois et les années à venir.

Deuxièmement, pour ce qui est de la transition, le transfert de la responsabilité des arrangements de sécurité aux autorités afghanes est en bonne voie. Bientôt, 75 % de la population afghane vivra dans des régions où les Forces nationales de sécurité afghanes seront responsables des activités liées à la sécurité. Le fait qu'il n'y a pas eu de perturbation importante de l'ordre public dans des zones où la transition a eu lieu montre que ce programme est efficace.

La question des attaques dites « vert sur bleu » a été largement mise en avant cette semaine. La sécurité de nos forces déployées en Afghanistan – ou ailleurs dans le monde – reste une priorité de premier ordre, mais cela ne signifie pas que nous reviendrons sur l'engagement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de travailler en partenariat avec nos homologues des Forces nationales de sécurité afghanes et de leur dispenser formation, conseils et assistance.

Dans tout conflit armé, les civils paient hélas souvent le plus lourd tribut. La protection de la population civile afghane demeure au cœur de la stratégie militaire de la FIAS. Les forces de la FIAS s'emploient à réduire au minimum les pertes civiles. Comme il est à nouveau souligné dans le rapport du Secrétaire général, la FIAS a été très efficace dans ce domaine. Par ailleurs, le Royaume-Uni constate avec une profonde inquiétude que les insurgés continuent de prendre systématiquement les civils pour cible.

Troisièmement, s'agissant de la coopération régionale, le Royaume-Uni se félicite des progrès importants réalisés dans le cadre du processus d'Istanbul. Le Royaume-Uni est un des pays qui appuient ce processus, font profiter de leur expertise et fournissent une assistance technique, sur demande. Le Ministre britannique des affaires étrangères a participé, en juin, à la conférence ministérielle de Kaboul lors de laquelle nous avons offert d'appuyer les mesures de renforcement de la confiance suivantes: gestion des catastrophes, lutte contre le terrorisme, lutte contre les stupéfiants et coopération entre les chambres de commerce. Une coopération régionale de ce type sera essentielle pour favoriser la stabilité future de l'Afghanistan, et il est rassurant d'observer un tel engagement de la part de tous les acteurs concernés.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a un rôle décisif à jouer, aussi bien pendant la transition qu'au-delà, pour coordonner les efforts internationaux et aider le Gouvernement afghan à tenir ses engagements. Nous devons trouver un niveau approprié de financement des activités de la MANUA et il est également essentiel que les décisions visant à optimiser le budget s'appuient sur des critères stratégiques clairs. Nous assurons le Représentant spécial, M. Kubiš, de tout notre appui à cet égard, au moment où il cherche à s'assurer que la MANUA continuera d'exécuter son mandat principal, tel que défini dans la résolution 2041 (2012).

Durant l'année 2012, le Gouvernement afghan a pris un certain nombre de mesures importantes. Parallèlement, entre la tenue du Sommet de Chicago en mai, la Conférence ministérielle de Kaboul en juin et la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan, en juillet, la communauté internationale a montré qu'elle appuierait l'Afghanistan sur le long terme. Pour terminer, je tiens à faire clairement savoir que le Royaume-Uni continuera de travailler avec le peuple et le Gouvernement afghans, ainsi qu'avec la communauté internationale, pour assurer un avenir stable à leur pays.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Premièrement, je tiens à saluer la présence à la séance du Représentant spécial, M. Ján Kubiš, et à le remercier de l'exposé qu'il a présenté au Conseil. Je salue son action et son dévouement en faveur de l'Afghanistan. Nous saluons également la présence du Ministre des affaires étrangères, M. Zalmai Rassoul, et le remercions

des informations qu'il a fournies sur la situation actuelle dans son pays, un pays dans lequel nous nous rendrons prochainement.

La Colombie appuie l'engagement de la communauté internationale en faveur du développement de l'Afghanistan, un engagement qui a été renouvelé à la Conférence de Tokyo en juillet dernier. À Tokyo, nous nous sommes engagés à œuvrer en faveur d'un Afghanistan stable, démocratique et prospère au cours de la transition vers la décennie de la transformation (2015-2024), en s'appuyant sur les principes et engagements mutuels de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Le décret présidentiel du 27 juillet, dans lequel sont énoncées des mesures spécifiques assorties d'échéances en vue de lutter contre l'impunité et la corruption, marque une avancée très importante dans la réalisation des engagements pris à Tokyo par l'Afghanistan dans les cinq domaines prioritaires identifiés : élections démocratiques et équitables; état de droit et droits de l'homme; finances publiques et opérations des banques commerciales; exécution du budget et gouvernance sous-nationale; et croissance durable et sans exclusion. Cette mesure et les progrès accomplis dans d'autres domaines, tant sur le plan politique qu'institutionnel, contribuent à renforcer un État en état de marche et viable capable de fournir à sa population des services essentiels et de devenir progressivement moins dépendant de l'aide étrangère. La tenue d'élections inclusives, transparentes et équitables en 2014 sera une bonne illustration des progrès accomplis par l'État afghan en matière de renforcement de la démocratie.

En matière de sécurité, nous ne pouvons qu'exprimer notre inquiétude face à l'escalade de la violence observée ces derniers mois. S'il semble que ces incidents n'aient pas entravé le processus de transition, qui prévoit que les Afghans assumeront l'entière responsabilité et la conduite des affaires du pays en 2014, il reste nécessaire de continuer de renforcer le professionnalisme et les capacités des forces de sécurité et de maintien de l'ordre ainsi que de la police afghane, y compris par l'institutionnalisation des mécanismes de responsabilisation et la lutte contre l'impunité, ainsi que par le renforcement des mesures de protection des civils, le respect des droits de l'homme et la mise en place d'une structure de commandement et de surveillance.

À cet effet, la contribution de la Force internationale d'assistance à la sécurité et de la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan restera décisive. Nous espérons que les incidents survenus récemment ne nuiront pas à cette coopération et que les engagements pris dans ce domaine seront maintenus au-delà de 2014. Les processus politique et de réconciliation ont également été entravés par les récents incidents de sécurité qui ont fait plusieurs victimes civiles.

Il importe que toutes les parties donnent des preuves claires de leur engagement dans le processus de dialogue et de réconciliation afin d'éviter d'accroître l'instabilité et le morcellement. Nous sommes optimistes face aux marques d'intérêt de certains secteurs du groupe Taliban pour le dialogue. À cet égard, il importe de consolider la coopération avec le Gouvernement afghan du Comité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées, afin que les tâches et activités menées en application du mandat continuent de soutenir le processus de paix et de réconciliation.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et le Représentant spécial doivent continuer de soutenir à titre prioritaire les efforts du Gouvernement dans le sens d'un processus de paix et de réconciliation dirigé et pris en main par les Afghans, et d'orienter leurs activités de coopération et d'assistance vers un renforcement du rôle des institutions afghanes afin qu'elles assument leurs responsabilités dans des domaines prioritaires comme la gouvernance, le développement économique et la coopération régionale. L'ONU doit continuer de jouer un rôle central dans la coordination des efforts internationaux avec les autorités nationales afin d'en assurer la cohérence avec les priorités fixées par l'Afghanistan.

En ce qui concerne la source de préoccupation que constitue la situation humanitaire, il est impératif que toutes les parties respectent les principes humanitaires et permettent l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations qui en ont le plus besoin. Cela doit être un principe cardinal de la participation au processus de réconciliation. Les organisations humanitaires font état de besoins considérables au niveau des services de santé, d'assainissement, d'éducation et d'alimentation, notamment, ce qui requiert un financement plus important. Le grand objectif national doit consister à promouvoir une structure étatique capable d'assurer la gouvernance et la stabilité économique aux niveaux local et international, et de permettre l'administration de la justice et l'accès des justiciables à celle-ci, éléments fondamentaux d'une transition viable et durable.

Le Ministre des affaires étrangères peut compter sur tout l'appui de la Colombie dans tous les domaines où il considère que nous pouvons être utiles.

M[me] Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je souhaite de nouveau la bienvenue au Conseil au Ministre des affaires étrangères, M. Rassoul, et je le remercie de ses observations. Je remercie encore le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, pour tout ce qu'il fait ainsi que pour son exposé. Je tiens également, par son entremise, à adresser une fois de plus nos remerciements au personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à l'équipe de pays des Nations Unies pour le dévouement dont ils font preuve dans des circonstances très difficiles.

Depuis notre dernière séance (voir S/PV.6793), la communauté internationale a démontré une nouvelle fois son engagement envers le peuple afghan au-delà de 2014. Comme l'ont montré les événements récents, la transition est sur la bonne voie et notre engagement en Afghanistan est solide. Le 7 juillet, le Président Obama a officiellement désigné l'Afghanistan comme un allié majeur des États-Unis en dehors de l'OTAN. C'est un symbole éloquent de notre engagement pour l'avenir de l'Afghanistan. L'Afghanistan et ses partenaires internationaux ont prévu une transition responsable, qui permettra de transférer l'entière responsabilité de la sécurité à l'Afghanistan.

Les Forces nationales de sécurité afghanes continuent de croître en taille et en capacité, et sont en bonne voie d'atteindre le chiffre de 352 000 hommes cette année. Deux tiers des membres en uniforme des forces de défense de l'Afghanistan sont maintenant des Afghans, et plus de la moitié de la population afghane bénéficie désormais de la protection d'une force essentiellement afghane. Nous nous réjouissons de ce que la troisième phase de la transition soit pleinement mise en œuvre dans le courant de l'année, période à laquelle 75 % de la population afghane, notamment dans toutes les capitales de provinces, fera partie du processus de transition. Comme elle s'y est engagée lors du sommet de l'OTAN à Chicago en mai, la communauté internationale appuiera les Forces nationales de sécurité afghanes après 2014.

Bien que nous nous réjouissions de ces avancées, nous reconnaissons que de nombreux problèmes demeurent, à commencer par les attaques de l'intérieur. Les raisons de ces attaques varient, mais nous travaillons en étroite collaboration avec le Gouvernement afghan sur une série de mesures destinées à y mettre fin. Nous n'avons jamais laissé et nous ne laisserons pas ces attaques remettre en cause les efforts internationaux visant à renforcer les Forces nationales de sécurité afghanes et à leur donner de plus en plus d'autorité.

Nous savons que la sécurité de l'Afghanistan dépend non seulement de forces de sécurité solides et capables, mais également de l'accès des Afghans à des débouchés économiques et de leur foi en un Gouvernement qui sert effectivement leurs besoins. Les 16 milliards de dollars promis au total par la communauté internationale à Tokyo sous forme d'aide économique jusqu'en 2015 correspondent à l'estimation des besoins de l'Afghanistan à laquelle est arrivée la Banque mondiale, de même que l'on est parvenu à Chicago au chiffre correspondant aux besoins en matière de sécurité. Cette aide permettra à l'Afghanistan d'attirer les investissements du secteur privé et d'entamer une décennie de transformation, caractérisée moins par l'aide et davantage par les échanges, le tout dans un cadre de responsabilisation mutuelle et de responsabilité partagée.

Nous nous félicitons du décret pris par le Président Karzaï le mois dernier en vue de lutter contre la corruption au sein des institutions afghanes, et de ses propos récents sur la réforme du secteur de la justice. Ces deux aspects sont nécessaires au renforcement de l'état de droit et pour attirer davantage le commerce et les investissements.

Aucune solution contre l'insurrection n'est plus crédible que les emplois et les débouchés qui accompagnent les investissements étrangers et l'expansion des marchés. À mesure que l'Afghanistan se développe, nous le voyons se placer au centre d'une région dont l'intégration apportera une plus grande prospérité aux Afghans et à leurs voisins. Cette nouvelle Route de la soie prend déjà forme. L'électricité en provenance de l'Ouzbékistan et du Turkménistan fait déjà fonctionner les entreprises afghanes. Les trains circulent sur une nouvelle ligne ferroviaire reliant la frontière ouzbèke à Mazar-e-Charif. Un jour, l'oléoduc entre le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde transportera peut-être des milliards de dollars de gaz naturel depuis l'Asie centrale vers l'Asie du Sud en traversant l'Afghanistan.

L'aide des voisins de l'Afghanistan et des pays alentour est nécessaire pour permettre à ce pays de connaître enfin la sécurité, la stabilité et la prospérité. Nous sommes heureux de constater que cette vision

commence à voir le jour grâce au Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan et à divers accords régionaux et commerciaux.

Pour s'inscrire dans la durée, le renforcement de la sécurité et l'amélioration du développement économique doivent être fondés sur la bonne gouvernance. L'organisation d'élections crédibles et largement inclusives en 2014 et 2015 permettra de renforcer la légitimité du Gouvernement de Kaboul, d'amener les Afghans à s'investir dans son succès, et de faire passer à toutes les factions afghanes le message que leurs intérêts sont mieux servis par la participation politique que par la violence.

La protection des droits des femmes afghanes est fondamentale pour l'avenir de l'Afghanistan. Nous condamnons fermement toute forme de violence contre les femmes, et sommes préoccupés par certaines informations récentes qui soulignent la gravité du problème. Les États-Unis continuent d'œuvrer avec le Gouvernement afghan, la société civile et la communauté internationale en vue d'accroître la sensibilisation aux droits des femmes, de prévenir la maltraitance et la détention des femmes et des filles, et de faire répondre de leurs actes les responsables de ces violences. Nous appuyons les efforts que continuent de déployer les Nations Unies et l'Afghanistan pour mettre en place et étendre les services de protection et d'hébergement proposés aux femmes victimes de violences.

L'appui de l'ONU à la population afghane et à la transition du pays était indispensable. Du soutien apporté à la diplomatie régionale et au processus politique à la coordination entre le Gouvernement afghan et les donateurs en passant par la mise en œuvre des accords du Processus de Kaboul et de l'Accord-cadre de Tokyo, la MANUA continuera de jouer un rôle critique dans la progression de l'Afghanistan.

Les États-Unis apprécient à sa juste valeur la contribution apportée par l'ONU en matière d'aide humanitaire et au développement en Afghanistan, et qu'illustre l'important travail réalisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur la stratégie en faveur des réfugiés afghans. Nous attendons avec intérêt de poursuivre les discussions sur la façon dont le rôle de l'ONU évoluera de façon à continuer d'aider les Afghans après le transfert des tâches de sécurité. Nous voulons croire que la MANUA procédera en consultation étroite avec le Gouvernement afghan, les membres du Conseil et les partenaires régionaux pendant les prochaines étapes de sa planification.

Ce sont le peuple afghan, ses dirigeants et la région qui devront en fin de compte faire les choix difficiles qui décideront de leur avenir.

Tandis qu'ils s'y attellent, les États-Unis continueront de les appuyer et d'accueillir favorablement le précieux concours de l'Organisation des Nations Unies à l'élaboration de ce processus.

M. Bouchaara (Maroc) : J'aimerais à mon tour, tout d'abord, souhaiter la bienvenue à M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et le remercier de son exposé. Je saisis également cette occasion pour souhaiter la bienvenue parmi nous à M. Rassoul, Ministre afghan des affaires étrangères, et le remercier très sincèrement de son intervention.

La période couverte par le rapport du Secrétaire général (S/2012/703) a été marquée par la tenue, le 8 juillet dernier, de la Conférence de Tokyo, coorganisée par l'Afghanistan et le Japon, qui a vu la communauté internationale réitérer son engagement à soutenir l'Afghanistan. Le Maroc se réjouit, dans ce cadre, de voir que la communauté internationale s'est engagée à verser, dans les prochaines années, plus de 16 milliards de dollars d'aide à l'Afghanistan, ce qui témoigne de l'importance de ce pays pour l'ensemble de la communauté internationale, mais aussi de la nécessité d'être à ses côtés dans ses efforts de stabilisation et de reconstruction. Cette Conférence a vu aussi l'adoption de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, qui a réitéré l'engagement du Gouvernement afghan en faveur d'élections présidentielle et législative en 2014 et 2015.

Sur le plan politique, le décret présidentiel adopté le 27 juillet 2012 a fixé les priorités du Gouvernement de M. Karzaï pour les deux années à venir, notamment la lutte contre la corruption, la mise à niveau des institutions de l'État et la mise en place d'un dispositif permettant une meilleure gestion des institutions étatiques.

S'agissant du volet sécuritaire, force est de constater que le nombre d'incidents a connu une baisse sensible en comparaison avec l'année dernière. Mais, il demeure toutefois plus élevé qu'en 2010. Cette légère amélioration s'est produite à un moment où la troisième phase de transition a permis d'effectuer le transfert des responsabilités aux forces afghanes de sécurité, lesquelles contrôlent désormais un territoire qui

concentre 75 % de la population afghane. À ce constat s'ajoute l'augmentation du nombre de combattants afghans qui rejoignent le Programme afghan pour la paix et la réintégration, qui a accueilli à la mi-août plus de 5 000 ex-combattants, ce qui aura sans doute un impact positif sur la sécurité en Afghanistan.

La coopération régionale a occupé durant cette période une place importante, comme en témoigne la Conférence ministérielle de Kaboul, intitulée « Au cœur de l'Asie », qui s'est tenue le 14 juin dernier et à laquelle ont pris part 14 pays et sept organisations régionales et internationales, et qui a permis l'identification de mesures de confiance prioritaires ayant trait à des domaines tels que le contre-terrorisme, la lutte contre le trafic de stupéfiants, les opportunités commerciales et les infrastructures régionales.

Outre la tenue de cette Conférence, les autorités afghanes ont poursuivi leurs efforts en vue de renforcer la coopération dans des domaines d'intérêt commun avec les pays voisins. Nous nous félicitons que le Représentant spécial du Secrétaire général ait effectué de nombreuses visites dans la région en vue d'accroître la coopération avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et entre ces États et l'Afghanistan.

Dans un autre registre, la situation humanitaire, particulièrement celle des femmes et des enfants, nécessite un engagement collectif des autorités afghanes et des Nations Unies pour apporter une assistance nécessaire aux populations en situation de vulnérabilité. La question des réfugiés pose aussi un problème pour l'Afghanistan autant que pour les États voisins. À ce titre, des efforts supplémentaires doivent être fournis dans la perspective de rapatrier ces réfugiés et de leur assurer une intégration dans leur pays d'origine.

L'Afghanistan est un pays qui revient de loin et qui a parcouru un long chemin pour tenter de sortir d'un conflit fratricide et meurtrier. Il lui reste pour cela encore du chemin à faire en vue de se stabiliser, de se construire et de bâtir les institutions de l'État afin de parachever un État de droit. À cette fin, le rôle de la MANUA, des États voisins et de toute la communauté internationale est vital pour aider un pays qui continue de souffrir des affres de la guerre.

Je voudrais enfin remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et la MANUA pour leurs efforts dans l'accomplissement de leur mandat.

M. M'Beou (Togo) : Je voudrais remercier M. Ján Kubiš pour la présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2012/703). Mon pays apprécie les efforts et les initiatives du Représentant spécial en vue de contribuer au retour d'une paix durable dans ce pays. Je voudrais également saluer la présence parmi nous de S. E. M. Zalmai Rassoul, Ministre afghan des affaires étrangères, et le féliciter de sa déclaration.

Aujourd'hui, alors que nous tenons le troisième débat sur la situation en Afghanistan au cours de cette année, nous ne pouvons que nous féliciter des évolutions perceptibles sur le terrain, même si d'importants défis restent à relever dans les domaines de la sécurité, de la politique, de la lutte contre les stupéfiants et la corruption, pour ne citer que ceux-là.

À travers son rapport, le Secrétaire général fait observer que le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces nationales afghanes s'est poursuivi sans heurts. Mon pays souhaite que la Commission gouvernementale de coordination de la transition poursuive ses efforts pour parachever les préparatifs concernant les autres phases de la transition.

Au moment où nous notons une légère diminution des incidents, notamment des attentats-suicides, grâce, entre autres, aux mesures prises par les autorités afghanes et qui ont porté sur le relèvement des effectifs de la police et de l'armée, y compris le recrutement d'un plus grand nombre de femmes au sein de la Police nationale, la création d'unités spécialisées de police de proximité dans certaines provinces et le programme de police locale, nous sommes préoccupés de constater que les attentats aveugles ont connu un regain d'intensité ces dernières semaines. Nous condamnons ces attentats ciblés contre des sujets neutres comme le personnel des Nations Unies, particulièrement le personnel recruté sur place, et leurs partenaires. Des attaques planifiées continuent également de faire des victimes innocentes au sein des personnalités politiques et religieuses, ainsi que des paisibles populations.

L'attentat-suicide du 18 septembre dernier, qui a causé la mort de 12 personnes, dont huit Sud-Africains travaillant pour une compagnie d'aviation privée, est une illustration de ce climat d'insécurité et de terreur. Nous voudrions saisir cette occasion pour réitérer la ferme condamnation du Gouvernement togolais de cet attentat odieux et présenter à la délégation de l'Afrique du Sud nos sincères condoléances. Nous encourageons le Gouvernement afghan ainsi que la communauté

internationale à continuer de s'investir sans compter pour sortir les populations afghanes de cette situation inacceptable.

Dans la même veine, nous voudrions saluer les initiatives prises en matière de lutte contre les stupéfiants, avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. L'approbation, par le Conseil commun de coordination et de suivi, du Mécanisme de suivi élaboré à cet effet nous semble de bon augure. Il reste que tout doit être mis en œuvre pour lever les vives préoccupations des partenaires et pays amis.

Les engagements des autorités afghanes se concrétisent également au plan politique, avec l'annonce du Président Hamid Karzaï de consacrer les deux dernières années de son mandat à la promotion de la bonne gouvernance, qui passe par la lutte contre l'impunité et la corruption, la responsabilisation et l'efficacité de l'aide. Dans le même temps, les échéances électorales de 2014 et 2015 représentent un défi majeur pour le Gouvernement qui, aux termes de la Déclaration de Tokyo et de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, est tenu d'organiser des élections présidentielle et législative crédibles et inclusives. Le Togo émet le vœu que le projet de loi électorale sur la structure de la Commission électorale indépendante soit adopté dans les délais impartis. À cet égard, nous osons espérer que la démission du Chef des opérations électorales n'aura aucune incidence sur le déroulement normal du processus en cours.

Nous apprécions l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à travers le projet d'assistance aux élections ELECT II (« Renforcer les capacités juridiques et électorales pour l'avenir », deuxième phase), et de la Mission d'assistance des Nations Unies à l'Afghanistan (MANUA) qui fournit un soutien analytique, consultatif et logistique au Haut Conseil pour la paix. Nous nous félicitons, en outre, de la conduite par le Haut Conseil pour la paix des activités destinées à créer des conditions politiques susceptibles de favoriser le processus de paix, et encourageons à cet égard la poursuite du dialogue entre les acteurs politiques.

L'Afghanistan, en dehors de l'assistance de la communauté internationale, a plus que jamais besoin des pays de la région. Les progrès sensibles obtenus dans les domaines de la coopération régionale et du renforcement de la confiance mutuelle lors de la Conférence ministérielle, organisée à Kaboul en juin dernier, constituent des signes positifs d'un aboutissement heureux du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Mon pays exhorte les pays concernés à tout mettre en œuvre pour lever les obstacles à la poursuite de la coopération avec l'Afghanistan. Nous invitons en particulier les Gouvernements pakistanais et afghan à continuer d'œuvrer de concert en vue de contenir les problèmes transfrontières.

Dans le domaine de l'assistance humanitaire, le rapport (S/2012/703) du Secrétaire général fait état de la signature par 1e Ministre de la santé publique d'un engagement destiné à appuyer l'action menée pour limiter la mortalité infantile. Des progrès sensibles ont été également accomplis au niveau des indicateurs relatifs aux femmes et aux enfants. Mon pays s'en réjouit et place beaucoup d'espoir dans le programme commun pour le rapatriement volontaire et la réintégration des réfugiés élaboré conjointement par les ministères techniques afghans et les Nations Unies.

La situation en Afghanistan nécessitera, comme hier, l'aide de la communauté internationale, surtout après le retrait programmé des forces internationales à la fin de l'année 2014. Les espoirs suscités par la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan du 8 juillet 2012 ne doivent pas être déçus. Les avancées notables enregistrées méritent d'être soutenues. Je voudrais réitérer la profonde reconnaissance du Togo à l'ONU et à tous ses organismes spécialisés, notamment le PNUD, ainsi qu'à la MANUA et à la Force internationale d'assistance à la sécurité pour tous les sacrifices consentis afin d'assurer à l'Afghanistan un avenir prometteur.

Mme Notutela (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, d'avoir présenté le rapport trimestriel sur l'Afghanistan (S/2012/703). L'Afrique du Sud se félicite de la participation du Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Zalmai Rassoul, à la présente séance et le remercie de son évaluation de la situation dans son pays.

Le débat d'aujourd'hui intervient dans le contexte de violence à grande échelle et de manifestations massives dans le monde islamique. L'Afghanistan n'a pas été épargné par ces incidents, comme le confirme l'attentat-suicide du début de la semaine qui a coûté la vie à huit ressortissants de mon pays. Ces incidents, accompagnés d'une escalade de la violence en Afghanistan au cours du mois écoulé, ont porté un coup aux progrès qui ont été faits sur la voie de la paix et nous rappellent qu'il reste encore beaucoup à faire.

L'Afrique du Sud se félicite des efforts inlassables consentis par les dirigeants afghans, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), les acteurs régionaux et la communauté internationale pour placer durablement le pays sur la voie de la paix et du développement durable. On ne parviendra à la paix durable que par le dialogue et la réconciliation. Il convient de se féliciter des initiatives persistantes du Gouvernement afghan établir le dialogue avec l'opposition armée et des appels que le Président Karzai lance à l'opposition armée pour qu'elle dépose les armes. Un arrangement entre Afghans, y compris le dialogue avec les Taliban, est la seule solution pour garantir la stabilité et la sécurité à long terme.

Le cadre fourni par la résolution 1988 (2011) est important pour favoriser la réussite de ce processus. Nous sommes préoccupés par le fait que certains éléments de la société afghane aient choisi de ne pas s'engager dans le processus de réconciliation. Un engagement en faveur de la réconciliation nationale et un règlement politique pacifique sont essentiels pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan. L'initiative en cours du Haut Conseil pour la paix pour promouvoir les activités tendant à ouvrir un dialogue politique et à favoriser une paix durable dans le pays sont les bienvenus. Un processus politique sans exclusive doit inclure les femmes, les jeunes et les représentants religieux pour décider de l'avenir de leur pays. La mise sur pied de groupes de travail de la société civile pour mobiliser la catégorie la plus large de la société afghane en appui aux initiatives du Haut Conseil pour la paix est donc un progrès important. L'appui d'un processus de paix dirigé par les Afghans et sous leur contrôle doit être une des principales priorités de la MANUA afin de garantir une paix durable dans le pays.

L'Afghanistan continue de progresser vers la consolidation des ses institutions démocratiques et de gouvernance. Nous nous réjouissons qu'un cadre juridique et législatif soit actuellement mis en place pour garantir, en 2014 et 2015, des élections présidentielle et parlementaires régulières, transparentes et ouvertes à tous. Conformément aux décisions adoptées à la Conférence de Tokyo, nous nous félicitons de ce que le Président Karzai se soit engagé, dans son discours devant la session extraordinaire conjointe de l'Assemblée nationale en juin, à consacrer les deux dernières années de son mandat à promouvoir la bonne la bonne gouvernance, la responsabilisation et l'efficacité de l'aide.

Malgré la diminution du nombre d'incidents de sécurité et de pertes civiles enregistrées pendant la période considérée, le rapport à mi-parcours de la MANUA pour 2012 fait état de plus de 3 000 personnes tuées et blessées, dont 30 % sont des femmes et des enfants. Les femmes et les enfants continuent d'être touchés de façon disproportionnée par le conflit. Les pertes civiles découlant du conflit et provoquées par les frappes aériennes de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), ainsi que par l'utilisation d'engins explosifs artisanaux par les éléments antigouvernementaux, restent préoccupantes. Nous tenons à réaffirmer qu'il incombe à tous les éléments armés opérant en Afghanistan d'assurer la protection des civils, et l'échec des acteurs étatiques comme des acteurs non étatiques à assumer cette responsabilité ne doit pas rester impuni.

Le neuvième rapport du Secrétaire général sur la protection des civils (S/2012/376) insiste sur l'importance de l'application du principe de responsabilité. Cela nous a été rappelé dans la déclaration présidentielle sur la justice et l'état de droit adoptée en janvier (PRST/2012/1), dans laquelle le Conseil de sécurité demande à nouveau à toutes les parties à un conflit armé de s'acquitter des obligations que leur impose le droit international humanitaire et de tout faire pour assurer la protection des civils.

L'augmentation du nombre d'attaques dites « vert sur bleu » est préoccupante. Avec le retrait des forces de l'OTAN, ces attaques sapent la confiance et peuvent nuire au transfert sans heurts par l'OTAN des responsabilités en matière de sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes. Les incidents de plus en plus violents visant les femmes, et les défis auxquels les femmes continuent d'être confrontées dans les sphères économique, sociale, culturelle sont préoccupants. Nous sommes heureux de constater que le Gouvernement afghan est déterminé à s'attaquer à ces problèmes. Nous approuvons et saluons le lancement à Kaboul du réseau N-Paix, un programme de soutien au rôle de chef de file des femmes dans la consolidation de la paix.

Nous insistons aussi sur le fait que la sécurité en Afghanistan devrait continuer à être renforcée au niveau national par des initiatives au niveau régional. Voilà pourquoi nous jugeons encourageantes les initiatives diplomatiques et politiques en cours aux niveaux bilatéral et régional pour accompagner l'Afghanistan dans sa transition vers la paix et la stabilité. Les récentes réunions de haut niveau tenues entre l'Afghanistan et

le Pakistan à Mazar-e-Sharif et à Kaboul consolident davantage le processus de paix et concourent à ces efforts.

Il existe un lien inextricable entre développement et sécurité en Afghanistan. À cet égard, nous sommes encouragés par la solidarité et l'engagement dont a fait preuve la communauté internationale au cours de la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan et du sommet sur l'investissement en Afghanistan, qui s'est tenu à New Delhi.

Ces initiatives sont importantes si l'on veut consolider l'appui global au développement et à la viabilité économique à long terme de l'Afghanistan et veiller à ce que les acquis obtenus au cours des dernières années ne soient pas réduits à néant.

Pour terminer, nous tenons à réaffirmer que la prise en main du processus au niveau national, conjuguée à un soutien international, est essentielle si l'on veut réaliser en Afghanistan des progrès sur les plans socioéconomique, politique et de la sécurité. La MANUA joue un rôle crucial dans l'appui apporté au Gouvernement afghan, et nous espérons que la réduction de son budget n'aura pas d'effet négatif sur sa capacité de s'acquitter de son mandat si important.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Kubiš de son analyse de la situation en Afghanistan. Nous avons suivi avec beaucoup d'attention la déclaration du Ministre afghan des affaires étrangères, M. Rassoul. La Russie souhaite vivement voir l'Afghanistan devenir un pays pacifique, stable et démocratique. Bien entendu, nous espérons que les menaces que représentent le terrorisme et le trafic de drogue en provenance de ce pays pourront être complètement éliminées.

Malheureusement, comme en témoignent les multiples incidents de ces dernières années, le pays continue de devoir faire face à une situation complexe sur le plan de la sécurité, aussi bien dans les régions éloignées que dans la capitale elle-même. Nous sommes particulièrement préoccupés par la recrudescence de l'extrémisme dans le nord du pays, où il y a trois ans, la situation était encore relativement calme. De fait, les terroristes sont repoussés vers le nord, d'où ils pénètrent dans les pays d'Asie centrale. Il s'agit d'une menace directe pour la stabilité de la région. Nous sommes préoccupés par la vague d'attentats terroristes qui secoue le pays, dans un contexte de transfert rapide de responsabilités et de retrait des troupes étrangères. Nous adressons à cet égard nos condoléances à nos collègues sud-africains à la suite du décès d'un ressortissant sud-africain lors de l'attentat perpétré à Kaboul le 18 septembre.

La réduction des effectifs de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) devrait être compensée par l'amélioration qualitative des forces de sécurité afghanes pour ce qui est de l'état de préparation au combat, pour qu'au moment du retrait de la force internationale, le Gouvernement afghan dispose de ses propres capacités de maintien de l'ordre et soit en mesure d'assurer pleinement sa sécurité. La Russie continuera de fournir son assistance aux forces afghanes dans ce domaine.

Nous avons des questions en ce qui concerne des déclarations contradictoires faisant état d'un départ des troupes étrangères de l'Afghanistan en 2014, alors que les bases militaires étrangères doivent être maintenues. Nous aimerions bien comprendre cette situation : si la mission de lutte contre le terrorisme est achevée, cela signifie que les bases étrangères seront maintenues pour un autre objectif qui n'a rien à voir avec le problème afghan. Si la lutte contre le terrorisme doit se poursuivre, il faudra une prorogation du mandat par le Conseil de sécurité. Dans les deux cas, une présence militaire résiduelle ne doit pas être utilisée contre les intérêts des voisins de l'Afghanistan et des pays de la région.

C'est précisément pour cette raison que nous attendons avec intérêt un dialogue constructif sur ce mandat, les effectifs des troupes et les objectifs de toute éventuelle opération future de l'OTAN en Afghanistan. Cela ne peut être déterminé que par le biais d'une décision du Conseil de sécurité et seulement quand la FIAS aura informé le Conseil qu'elle s'est acquittée de son mandat actuel. Dans l'éventualité d'un retrait de la FIAS, il est clair que le rôle de l'ONU dans le règlement du problème afghan va être renforcé. L'ONU continuera de coordonner les efforts civils internationaux à l'appui du processus de stabilisation, tout en concentrant ses efforts sur le renforcement de la souveraineté afghane et sur le rôle de premier plan que les Afghans doivent jouer dans la gouvernance de leur pays. Il faudrait envisager éventuellement de réduire les effectifs de la mission chargée des activités opérationnelles. S'agissant de l'optimisation de la participation des régions afghanes, il faut traiter cette question en coopération avec le Gouvernement afghan et en tenant compte des conditions de sécurité dans les différentes régions du pays.

La situation demeure intolérable en ce qui concerne la production illicite et le trafic de drogues dans le pays, qui constituent une menace pour la paix et la stabilité internationales. Nous prenons note des efforts déployés par le Gouvernement afghan pour détruire les cultures de pavot et lutter contre le trafic de drogues illicites. Cependant, ces problèmes exigent une stratégie globale, où les Nations Unies doivent jouer un rôle de coordination. Nous sommes convaincus que la FIAS, quel que soit son calendrier de retrait de l'Afghanistan, doit améliorer l'efficacité de ses efforts en matière de lutte contre les stupéfiants. Une attention particulière et des mesures décisives sont nécessaires pour détruire les cultures destinées à la fabrication de drogues et les laboratoires d'héroïne.

Malheureusement, nos tentatives répétées de coopération avec l'OTAN dans ce domaine, par le biais de mécanismes régionaux tels que l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) ont toujours été repoussées. Nous avons l'intention de continuer à agir dans le cadre du Pacte de Paris-Moscou, qui est devenu l'un des outils internationaux les plus efficaces en matière de lutte contre la menace que représente la drogue. Nous entendons également continuer à agir dans le cadre des organisations régionales–l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'OTSC et le quatuor constitué par l'Afghanistan, le Pakistan, la Russie et le Tadjikistan.

La réconciliation nationale est un moyen de régler pacifiquement le problème afghan. Nous appuyons la position du Gouvernement afghan sur ce processus. Cette position a été approuvée par le Conseil de sécurité et prévoit un dialogue avec ceux qui ont rejeté la violence en vue d'atteindre leurs objectifs politiques, qui ont rompu les liens avec Al-Qaida et d'autres groupes terroristes, et qui reconnaissent et respectent la Constitution de la République islamique d'Afghanistan. La réunion de ces critères est un préalable à toute suppression des sanctions auxquelles sont assujetttis ces individus.

Il faut aborder avec prudence l'association éventuelle d'autres individus au processus de dialogue, compte tenu du régime de sanctions mis en place par le Conseil de sécurité. Nous nous opposons à des contacts en coulisses avec des groupes de Taliban qui agissent derrière le dos du Gouvernement afghan, ce qui pourrait donner une impression erronée quant aux intentions véritables de la communauté internationale s'agissant du règlement du problème afghan.

La dimension régionale du règlement du problème afghan gagne en importance. À cet égard, et de concert avec les mécanismes régionaux existants, il importe de renforcer le processus d'Istanbul, bien entendu avec la participation active de l'ONU. Nous appuyons la démarche adoptée à la Conférence de Kaboul visant à renforcer la coopération régionale, notamment par la mise en œuvre des mesures de confiance adoptées de commun accord. La Russie est prête à tout mettre en œuvre pour renforcer la coopération régionale dans l'intérêt de l'Afghanistan, dans les domaines qui pourraient apporter des avantages incontestables à ce pays. Nous sommes disposés à établir des partenariats avec tous les pays qu'intéresse la mise en œuvre des projets essentiels pour l'Afghanistan. Nous continuons également à fournir une aide humanitaire au peuple afghan. Nous sommes convaincus qu'une plus grande cohérence et une meilleure coordination des efforts régionaux et le respect des engagements pris par les membres de la communauté internationale permettront d'assurer le développement durable de l'Afghanistan et la prospérité de son peuple. Ils contribueront en outre à rétablir en Afghanistan un État indépendant et pacifique, libéré du terrorisme et de la criminalité liée à la drogue.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Zalmai Rassoul, et le remercier de sa déclaration éclairante. Nous remercions également le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, de son exposé, et le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/703).

Le débat d'aujourd'hui nous offre une excellente occasion de faire le point sur l'évolution de la situation politique et sur le plan de la sécurité en Afghanistan, ainsi que sur les processus régionaux et internationaux y relatifs. Le Gouvernement afghan continue de faire des progrès considérables sur la voie de la stabilisation et du développement du pays. Il importe au plus haut point de maintenir le rythme soutenu des progrès réalisés à ce jour, ce qui exige un même niveau d'engagement soutenu de la part de l'Afghanistan et de ses partenaires internationaux.

Bien que dans l'ensemble, la situation sur le plan de la sécurité dans le pays reste précaire, avec la poursuite des affrontements armés, des assassinats et des attentats suicides commis par les insurgés, qui constituent une grave menace pour la paix en général

et les efforts de stabilisation en Afghanistan, le nombre d'incidents de sécurité enregistrés au cours de la période à l'examen a baissé. Nous prenons note avec satisfaction des progrès réalisés dans le processus de transfert aux forces de sécurité afghanes des responsabilités en matière de sécurité et de la stabilité qui règne dans les zones sous leur contrôle.

Le Conseil n'a cessé d'appeler toutes les parties en Afghanistan à prendre des mesures pour réduire au minimum les pertes civiles qui outre les souffrances qu'elles causent, portent aussi gravement atteinte aux efforts nationaux et internationaux en faveur de la paix et de la réconciliation.

Ces initiatives sont importantes si l'on veut consolider l'appui global au développement et à la viabilité économique à long terme de l'Afghanistan et veiller à ce que les acquis obtenus au cours des dernières années ne soient pas réduits à néant.

Pour terminer, nous tenons à réaffirmer que la prise en main du processus au niveau national, conjuguée à un soutien international, est essentielle si l'on veut réaliser en Afghanistan des progrès sur les plans socioéconomique, politique et de la sécurité. La MANUA joue un rôle crucial dans l'appui apporté au Gouvernement afghan, et nous espérons que la réduction de son budget n'aura pas d'effet négatif sur sa capacité de s'acquitter de son mandat si important.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Kubiš de son analyse de la situation en Afghanistan. Nous avons suivi avec beaucoup d'attention la déclaration du Ministre afghan des affaires étrangères, M. Rassoul. La Russie souhaite vivement voir l'Afghanistan devenir un pays pacifique, stable et démocratique. Bien entendu, nous espérons que les menaces que représentent le terrorisme et le trafic de drogue en provenance de ce pays pourront être complètement éliminées.

Malheureusement, comme en témoignent les multiples incidents de ces dernières années, le pays continue de devoir faire face à une situation complexe sur le plan de la sécurité, aussi bien dans les régions éloignées que dans la capitale elle-même. Nous sommes particulièrement préoccupés par la recrudescence de l'extrémisme dans le nord du pays, où il y a trois ans, la situation était encore relativement calme. De fait, les terroristes sont repoussés vers le nord, d'où ils pénètrent dans les pays d'Asie centrale. Il s'agit d'une menace directe pour la stabilité de la région. Nous sommes préoccupés par la vague d'attentats terroristes qui secoue le pays, dans un contexte de transfert rapide de responsabilités et de retrait des troupes étrangères. Nous adressons à cet égard nos condoléances à nos collègues sud-africains à la suite du décès d'un ressortissant sud-africain lors de l'attentat perpétré à Kaboul le 18 septembre.

La réduction des effectifs de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) devrait être compensée par l'amélioration qualitative des forces de sécurité afghanes pour ce qui est de l'état de préparation au combat, pour qu'au moment du retrait de la force internationale, le Gouvernement afghan dispose de ses propres capacités de maintien de l'ordre et soit en mesure d'assurer pleinement sa sécurité. La Russie continuera de fournir son assistance aux forces afghanes dans ce domaine.

Nous avons des questions en ce qui concerne des déclarations contradictoires faisant état d'un départ des troupes étrangères de l'Afghanistan en 2014, alors que les bases militaires étrangères doivent être maintenues. Nous aimerions bien comprendre cette situation : si la mission de lutte contre le terrorisme est achevée, cela signifie que les bases étrangères seront maintenues pour un autre objectif qui n'a rien à voir avec le problème afghan. Si la lutte contre le terrorisme doit se poursuivre, il faudra une prorogation du mandat par le Conseil de sécurité. Dans les deux cas, une présence militaire résiduelle ne doit pas être utilisée contre les intérêts des voisins de l'Afghanistan et des pays de la région.

C'est précisément pour cette raison que nous attendons avec intérêt un dialogue constructif sur ce mandat, les effectifs des troupes et les objectifs de toute éventuelle opération future de l'OTAN en Afghanistan. Cela ne peut être déterminé que par le biais d'une décision du Conseil de sécurité et seulement quand la FIAS aura informé le Conseil qu'elle s'est acquittée de son mandat actuel. Dans l'éventualité d'un retrait de la FIAS, il est clair que le rôle de l'ONU dans le règlement du problème afghan va être renforcé. L'ONU continuera de coordonner les efforts civils internationaux à l'appui du processus de stabilisation, tout en concentrant ses efforts sur le renforcement de la souveraineté afghane et sur le rôle de premier plan que les Afghans doivent jouer dans la gouvernance de leur pays. Il faudrait envisager éventuellement de réduire les effectifs de la mission chargée des activités opérationnelles. S'agissant de l'optimisation de la participation des régions afghanes, il faut traiter cette question en coopération avec le

Gouvernement afghan et en tenant compte des conditions de sécurité dans les différentes régions du pays.

La situation demeure intolérable en ce qui concerne la production illicite et le trafic de drogues dans le pays, qui constituent une menace pour la paix et la stabilité internationales. Nous prenons note des efforts déployés par le Gouvernement afghan pour détruire les cultures de pavot et lutter contre le trafic de drogues illicites. Cependant, ces problèmes exigent une stratégie globale, où les Nations Unies doivent jouer un rôle de coordination. Nous sommes convaincus que la FIAS, quel que soit son calendrier de retrait de l'Afghanistan, doit améliorer l'efficacité de ses efforts en matière de lutte contre les stupéfiants. Une attention particulière et des mesures décisives sont nécessaires pour détruire les cultures destinées à la fabrication de drogues et les laboratoires d'héroïne.

Malheureusement, nos tentatives répétées de coopération avec l'OTAN dans ce domaine, par le biais de mécanismes régionaux tels que l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) ont toujours été repoussées. Nous avons l'intention de continuer à agir dans le cadre du Pacte de Paris-Moscou, qui est devenu l'un des outils internationaux les plus efficaces en matière de lutte contre la menace que représente la drogue. Nous entendons également continuer à agir dans le cadre des organisations régionales–l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'OTSC et le quatuor constitué par l'Afghanistan, le Pakistan, la Russie et le Tadjikistan.

La réconciliation nationale est un moyen de régler pacifiquement le problème afghan. Nous appuyons la position du Gouvernement afghan sur ce processus. Cette position a été approuvée par le Conseil de sécurité et prévoit un dialogue avec ceux qui ont rejeté la violence en vue d'atteindre leurs objectifs politiques, qui ont rompu les liens avec Al-Qaida et d'autres groupes terroristes, et qui reconnaissent et respectent la Constitution de la République islamique d'Afghanistan. La réunion de ces critères est un préalable à toute suppression des sanctions auxquelles sont assujetttis ces individus.

Il faut aborder avec prudence l'association éventuelle d'autres individus au processus de dialogue, compte tenu du régime de sanctions mis en place par le Conseil de sécurité. Nous nous opposons à des contacts en coulisses avec des groupes de Taliban qui agissent derrière le dos du Gouvernement afghan, ce qui pourrait donner une impression erronée quant aux intentions véritables de la communauté internationale s'agissant du règlement du problème afghan.

La dimension régionale du règlement du problème afghan gagne en importance. À cet égard, et de concert avec les mécanismes régionaux existants, il importe de renforcer le processus d'Istanbul, bien entendu avec la participation active de l'ONU. Nous appuyons la démarche adoptée à la Conférence de Kaboul visant à renforcer la coopération régionale, notamment par la mise en œuvre des mesures de confiance adoptées de commun accord. La Russie est prête à tout mettre en œuvre pour renforcer la coopération régionale dans l'intérêt de l'Afghanistan, dans les domaines qui pourraient apporter des avantages incontestables à ce pays. Nous sommes disposés à établir des partenariats avec tous les pays qu'intéresse la mise en œuvre des projets essentiels pour l'Afghanistan. Nous continuons également à fournir une aide humanitaire au peuple afghan. Nous sommes convaincus qu'une plus grande cohérence et une meilleure coordination des efforts régionaux et le respect des engagements pris par les membres de la communauté internationale permettront d'assurer le développement durable de l'Afghanistan et la prospérité de son peuple. Ils contribueront en outre à rétablir en Afghanistan un État indépendant et pacifique, libéré du terrorisme et de la criminalité liée à la drogue.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Zalmai Rassoul, et le remercier de sa déclaration éclairante. Nous remercions également le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, de son exposé, et le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/703).

Le débat d'aujourd'hui nous offre une excellente occasion de faire le point sur l'évolution de la situation politique et sur le plan de la sécurité en Afghanistan, ainsi que sur les processus régionaux et internationaux y relatifs. Le Gouvernement afghan continue de faire des progrès considérables sur la voie de la stabilisation et du développement du pays. Il importe au plus haut point de maintenir le rythme soutenu des progrès réalisés à ce jour, ce qui exige un même niveau d'engagement soutenu de la part de l'Afghanistan et de ses partenaires internationaux.

Bien que dans l'ensemble, la situation sur le plan de la sécurité dans le pays reste précaire, avec la poursuite des affrontements armés, des assassinats

et des attentats suicides commis par les insurgés, qui constituent une grave menace pour la paix en général et les efforts de stabilisation en Afghanistan, le nombre d'incidents de sécurité enregistrés au cours de la période à l'examen a baissé. Nous prenons note avec satisfaction des progrès réalisés dans le processus de transfert aux forces de sécurité afghanes des responsabilités en matière de sécurité et de la stabilité qui règne dans les zones sous leur contrôle.

Le Conseil n'a cessé d'appeler toutes les parties en Afghanistan à prendre des mesures pour réduire au minimum les pertes civiles qui outre les souffrances qu'elles causent, portent aussi gravement atteinte aux efforts nationaux et internationaux en faveur de la paix et de la réconciliation.

À ce titre, nous saluons les mesures prises par le Gouvernement, notamment la mise en place au sein de l'armée nationale afghane d'une équipe chargée de réduire le nombre de victimes civiles pour veiller à ce que les enquêtes soient menées dans les meilleurs délais et que les incidents soient suivis de manière fiable.

Dans la sphère politique, il faut louer les efforts continus déployés par le Haut Conseil pour la paix en vue de relancer les activités qui cherchent à créer les conditions propices à un processus de paix durable – notamment les initiatives concrètes visant à toucher un segment plus large de la société afghane et son interaction étroite avec les partenaires régionaux. La même évaluation peut être faite de la mise en œuvre du Programme afghan pour la paix et la réintégration. L'appui continu de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à ce Programme et au Haut Conseil pour la paix est indispensable à l'avancement d'un processus de paix à larges assises et inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans, ce qui peut devenir le fondement d'une stabilité générale et d'une paix durable dans le pays.

Le dialogue et la coopération politiques plus énergiques de l'Afghanistan avec ses voisins immédiats et autres parties régionales sur un large éventail de questions sur la base d'une vision commune et d'une confiance mutuelle sont impératifs pour que le pays et la région connaissent un avenir stable et pacifique. Nous saluons les efforts et les résultats actuels de l'Afghanistan et de ses partenaires régionaux à cet égard. Nous soulignons l'importance particulière des textes issus de la réunion de suivi de la Conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie » tenue le 14 juin à Kaboul.

Dans le cadre du processus d'Istanbul, mon pays participe à plusieurs mesures de confiance et est l'un des chefs de file de l'application de ces mesures en matière de lutte contre les stupéfiants et d'infrastructures régionales. Nous attendons avec intérêt de tenir des débats fructueux à la prochaine réunion de haut niveau qui doit se tenir à New York le 24 septembre.

Tandis que la période de transition s'achemine vers le retrait final des forces militaires internationales et la prise en charge de l'ensemble des responsabilités en matière de sécurité par les autorités afghanes d'ici la fin de 2014, l'ampleur et la gravité des tâches que le Gouvernement afghan devra assumer ne cessent de croître, et la nécessité d'un appui renforcé de la communauté internationale au Gouvernement est encore plus cruciale.

C'est pourquoi nous considérons que la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan tenue le 8 juillet a été un moment historique au cours de la période considérée, car elle a complété et continué à consolider les engagements mutuels à long terme de l'Afghanistan et de la communauté internationale pris à la Conférence de Bonn sur l'Afghanistan et au Sommet de l'OTAN à Chicago. Le fait que la communauté internationale s'est engagée, à Tokyo, à assurer un appui financier substantiel atteste de la confiance faite à la détermination énergique du Gouvernement afghan à bâtir un Afghanistan durable, prospère et autonome.

Partant du principe de l'indivisibilité de la sécurité et des liens fraternels avec l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan contribue activement depuis plusieurs années aux efforts internationaux menés dans le pays. Nous participons à la Force internationale d'assistance à la sécurité pratiquement depuis le début et avons régulièrement accru nos contributions militaires. Nous croyons que le renforcement des capacités des institutions afghanes doit rester au cœur de l'assistance internationale, afin que le Gouvernement afghan puisse exercer son autorité souveraine dans toutes ses fonctions. C'est pour cette raison que l'Azerbaïdjan a toujours accru sa contribution, tant sur le plan financier qu'en matière d'aide au renforcement des capacités dans les domaines non militaires.

Je voudrais enfin réaffirmer le plein appui de mon gouvernement à la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de l'Afghanistan, et je réitère notre détermination à contribuer activement aux efforts collectifs menés en Afghanistan.

M. Araud (France) : Je remercie le Représentant spécial, M. Jan Kubiš et le Ministre Zalmaï Rassoul pour leurs interventions.

Je m'associe à la déclaration que fera le représentant de l'Union européenne.

Les attaques des policiers et soldats afghans contre leurs formateurs et les actions des insurgés ne doivent pas nous faire perdre de vue les tendances de fond qui, elles, sont positives. La transition se poursuit et la sécurité de 75 % de la population afghane est à présent assurée par les forces de sécurité nationales. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2012/703), il n'y a pas de détérioration de la situation dans les zones transférées. C'est ce que nous avons constaté en Surobi et en Kapisa, où nous laisserons, à la fin de l'année, la troisième brigade de l'armée afghane, qui a démontré sa capacité au combat, assumer ses responsabilités.

Les incidents de sécurité sont en baisse de 30 % par rapport à la même période l'année dernière. Le nombre de victimes civiles a baissé, quoique de façon moins significative. Elles restent à plus de 80 % le fait des insurgés. Les forces de sécurité afghanes ont atteint leur niveau d'effectifs maximal. Nous continuerons notre effort de formation en faveur des militaires et policiers afghans jusqu'en 2014, et allons y consacrer environ un tiers de notre aide totale à l'Afghanistan. Nous n'avons pas d'autre objet que de laisser sur place des forces de sécurité afghanes professionnelles et crédibles qui puissent, au plus tard en 2024, être financées par l'État afghan.

À ces évolutions s'ajoute le soutien de long terme de la communauté internationale à la stabilité et au développement de l'Afghanistan à travers la poursuite de l'aide civile, ce qui a été réaffirmé avec éclat à Tokyo le 8 juillet dernier. Le Ministre français des affaires étrangères a annoncé à cette occasion l'augmentation de 50 % de notre aide civile par rapport aux cinq dernières années, soit un total de 308 millions d'euros, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, des échanges culturels, de l'archéologie, de la recherche, du développement économique, de la sécurité et de la santé. Cette aide sera encadrée par le Traité d'amitié et de coopération et sera articulée avec les priorités du Gouvernement afghan.

La Conférence de Tokyo a été surtout décisive par les engagements qui y ont été pris des deux côtés : côté afghan, celui d'une bonne gouvernance, de l'organisation d'élections crédibles, transparentes et inclusives dans les délais impartis, de la mise en œuvre des recommandations économiques internationales, de la lutte contre la corruption, du respect des droits de l'homme et notamment du droit des femmes. Nous attendons de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) qu'elle joue tout son rôle dans le cadre de son mandat pour appuyer les autorités afghanes dans ces tâches difficiles mais indispensables.

La dynamique régionale qui est essentielle pour l'Afghanistan, reste marquée par des forces contradictoires. Le processus lancé à Istanbul est désormais dirigé par les Afghans et appuyé par les pays voisins et pays partenaires qui se réuniront à New York le 24 septembre pour faire le point. La France a marqué son intérêt à participer au développement de mesures de confiance dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, la lutte contre les stupéfiants et la gestion des catastrophes naturelles. Par ailleurs, nous avons noté, comme le Secrétaire général, avec inquiétude l'activité militaire transfrontalière dans la région de Kunar et l'activité militaire des deux côtés de la frontière.

Permettez-moi de conclure en saluant le soutien des Nations Unies à l'Afghanistan, à travers une présence ininterrompue de 60 ans et des équipes qui aujourd'hui, sous la direction du Représentant spécial, font un travail extraordinaire dans des conditions difficiles, au service des Afghans et à l'invitation du Gouvernement afghan. Ce soutien ne va pas de soi dans un contexte budgétaire contraint et une présence sur différents théâtres de crises qui testent les limites de cette organisation.

Le Gouvernement afghan devra, de plus en plus, créer les conditions du maintien de cette relation, en assurant en premier lieu la sécurité des personnels des Nations Unies comme des ambassades. Nous n'oublions pas les agents de l'ONU tués à Mazar-i-Sharif alors que nous sommes témoins une nouvelle fois d'une situation quasi identique à celle qui a causé leur mort. Les autorités afghanes doivent également tirer pleinement parti du régime de sanctions des Nations Unies comme une mesure de confiance dans la réconciliation inter-afghane, par exemple en proposant de nouvelles inscriptions.

Nous sommes convaincus que les Nations Unies en général et la MANUA en particulier auront un rôle majeur à jouer en Afghanistan dans les années à venir. Nous espérons que les efforts budgétaires ne mettront pas en péril la capacité de la Mission à accomplir le cœur de son mandat défini par le Conseil de sécurité.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à m'associer aux autres orateurs pour vous remercier d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan. Je souhaite par ailleurs une très chaleureuse bienvenue au Conseil de sécurité au Ministre afghan des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Zalmai Rassoul, et je le remercie de sa déclaration. Nous remercions également le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2012/703) et M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé.

L'Afghanistan est au beau milieu d'une phase de transition cruciale qui le voit assumer la responsabilité de la sécurité et de la gouvernance tandis que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) aura opéré son retrait d'ici à la fin 2014. L'engagement continu de la communauté internationale auprès de l'Afghanistan est donc essentiel si le pays veut pouvoir être autonome.

Au cours de l'année écoulée, la communauté internationale a renouvelé sa promesse d'aider l'Afghanistan à l'occasion de conférences tenues à Bonn, Chicago et Tokyo et, au niveau régional, à Istanbul et Kaboul. Le Sommet de New Delhi sur l'investissement en Afghanistan, organisé par l'Inde le 28 juin, visait lui aussi à contribuer à cet effort en appelant l'attention sur le rôle et le potentiel des investissements étrangers et du développement du secteur privé national s'agissant de créer des perspectives et des emplois afin de calmer les inquiétudes liées au retrait de la FIAS.

Tandis que nous aidons l'Afghanistan à réaliser son rêve de longue date d'autonomie, nous devons également garder à l'esprit le fait que les infrastructures de la terreur sont toujours intactes dans la région. Le Secrétaire général indique à juste titre dans son rapport que « les conditions sous-jacentes n'ont guère évolué, pas assez pour interrompre un cycle de conflit profondément établi » (*S/2012/703, par. 62*). D'autre part, la réduction de la présence internationale aura un fort impact financier dans de nombreux domaines, ce qui, au moins à court terme, pourrait aller jusqu'à exacerber les comportements prédateurs.

L'Afghanistan demeure confronté à la menace existentielle du terrorisme, qui peut compter sur un appui idéologique, financier et logistique au-delà des frontières du pays. La situation en matière de sécurité demeure fragile et a empiré ces deux derniers mois du fait d'une forte augmentation de la diversité, de la portée et de l'intensité des attaques commises par les Taliban et leurs partisans. En outre, les bombardements transfrontières ont considérablement perturbé la vie quotidienne et provoqué l'indignation générale.

Les Forces nationales de sécurité afghanes ne sont pas suffisamment bien équipées pour lutter contre ce problème sans l'apport d'une aide importante de la part de la communauté internationale. Nous devons mettre en place des mesures concertées pour isoler et supprimer le syndicat du terrorisme, qui est composé d'éléments d'Al-Qaida, des Taliban, de Lashkar e Toiba et d'autres groupes terroristes et extrémistes.

Nous accueillons avec satisfaction les promesses faites à la Conférence de Tokyo, à savoir l'apport de 16 milliards de dollars d'aide financière d'ici à 2015 et le maintien jusqu'à 2017 d'un niveau d'appui égal à celui de la décennie écoulée ou s'en approchant. Dans le même temps, nous sommes conscients que ces chiffres ne sont qu'un seuil, ou une exigence minimum, pour permettre à l'Afghanistan de devenir autonome.

L'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo constitue un noble effort que nous appuyons pleinement. Néanmoins, nous ne devons pas oublier que la véritable réciprocité ne peut être réalisée qu'à capacités égales. La bonne gouvernance suppose que l'État soit fort et contrôle pleinement son propre territoire, ce qui n'est pas encore le cas en Afghanistan. Bien que la bonne gouvernance soit un élément nécessaire de l'assistance internationale fournie à l'Afghanistan, elle n'est pas suffisante. Elle doit être complétée par une direction forte, le renforcement des Forces nationales de sécurité afghanes et le développement en Afghanistan d'un régime d'investissement qui protège les intérêts nationaux tout en promouvant l'investissement.

L'Inde envisage son partenariat avec l'Afghanistan comme un partenariat à long terme fondé sur les besoins, et non comme un mécanisme transitoire ou assorti de conditions. Nous gardons la volonté inébranlable d'aider le peuple afghan à bâtir une nation pacifique, stable, démocratique et prospère.

Au cours de la décennie écoulée, l'Inde a versé près de 2 milliards de dollars d'aide au développement et d'aide humanitaire. Nous sommes parvenus à mettre en place certains des projets les plus économiques et les plus rentables en Afghanistan. Les 500 millions de dollars d'aide annoncés par le Premier Ministre indien en mai 2011 vont être déboursés entre 2012 et 2015. Les projets à l'étude seront conformes à ceux suggérés dans le cadre des programmes prioritaires nationaux du Gouvernement afghan. Le rythme et la nature de l'utilisation de l'aide

présente et future fournie par l'Inde seront déterminés par les préférences, le niveau de confort et la capacité d'absorption du Gouvernement afghan.

Tandis que l'Afghanistan s'efforce de parvenir à la réconciliation nationale au moment même où il assume l'entière responsabilité de sa sécurité, nous appuyons pleinement les efforts visant à instaurer la confiance dans la région. Ces efforts sont un élément crucial de l'appui fourni au pays par la communauté internationale. Une aide au développement et des investissements étrangers en Afghanistan plus efficaces ainsi que la création de liens régionaux seront indispensables pour garantir une transition irréversible dans le pays.

Le processus d'Istanbul dénommé « Au cœur de l'Asie » est un pas important dans cette direction. L'Inde s'est également associée au consensus régional visant à instaurer la stabilité et la prospérité en Afghanistan en prenant la tête de deux initiatives commerciales de renforcement de la confiance, à savoir les mesures portant sur les chambres de commerce et les possibilités commerciales, premières adoptées dans le cadre du processus d'Istanbul.

Selon nous, la coopération régionale dans le cadre de projets dont la portée et les avantages sont multilatéraux pourrait donner un élan à ce scénario. Nous sommes pleinement conscients du fait que la viabilité économique de l'Afghanistan dépend de sa pleine intégration dans son environnement immédiat, et ce, afin qu'il puisse reprendre son rôle historique de pont entre l'Asie du Sud, l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Eurasie. Le développement d'infrastructures de transport et l'adoption d'accords de transit reliant l'Afghanistan au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, notamment via le port de Chabahar, seraient bénéfiques non seulement à l'Afghanistan, mais aussi à l'ensemble de la région de l'Asie centrale puisqu'on créerait ainsi des liens commerciaux, des voies de transit et des relations d'investissement.

À l'avenir, nous devons pouvoir compter sur un engagement international durable pour renforcer les capacités du Gouvernement afghan dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et du développement économique. Nous devons créer des conditions favorables qui permettront au peuple afghan de vivre dans la paix et la sécurité et de décider lui-même de son avenir, sans ingérence étrangère ni mesures de coercition ou d'intimidation.

Nous appuyons le bon travail réalisé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Il importe, au moment où l'ONU diminue son empreinte en Afghanistan et où la MANUA est reconfigurée du fait de contraintes budgétaires, de n'épargner aucun effort pour éviter toute répercussion sur la capacité opérationnelle de la Mission et la mise en œuvre de son mandat.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je me félicite de la participation à la présente séance du Ministre afghan des affaires étrangères, S. E. M. Zalmai Rassoul, et je le remercie de sa déclaration concernant la situation en Afghanistan. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé.

À ce jour, le processus de paix et de reconstruction en Afghanistan a donné de bons résultats. Le renforcement des Forces nationales de sécurité afghanes progresse sans heurt, ce qui permet d'asseoir solidement les bases d'une prise en charge intégrale des responsabilités dans les domaines de la sécurité et de la défense.

L'Afghanistan développe activement son économie afin d'améliorer le niveau de vie de la population, et il a établi des relations commerciales et de coopération avec d'autres pays. La Chine se félicite de ces progrès.

La Chine a toujours fermement appuyé les efforts de l'Afghanistan pour préserver sa souveraineté nationale, son indépendance et son intégrité territoriale, et instaurer une paix et une stabilité durables. Nous espérons que la communauté internationale adhérera au principe d'un processus dirigé et pris en main par les Afghans et continuera d'appuyer les efforts du Gouvernement et du peuple afghans en faveur de la paix et de la reconstruction afin qu'ils puissent réaliser au plus tôt l'objectif d'un Afghanistan gouverné par les Afghans.

S'agissant de la promotion de la paix et du processus de reconstruction en Afghanistan, je tiens à souligner quatre points.

Premièrement, la sécurité, la stabilité, le processus politique, le développement économique et la réconciliation nationale sont autant d'aspects importants de la reconstruction de l'Afghanistan auxquels il convient de s'atteler avec vigueur. Nous appuyons les efforts de l'Afghanistan visant à renforcer sa capacité de se développer de façon autonome et d'affermir son gouvernement. Continuer de mettre tout le poids derrière

la réalisation d'un processus politique et de réconciliation nationale afghan peut contribuer à parvenir rapidement à la sécurité et la stabilité à long terme du pays et créera des conditions favorables à son développement économique et social.

Deuxièmement, le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces afghanes doit se faire progressivement. Les parties concernées doivent retirer leurs forces d'Afghanistan en tenant pleinement compte de la nécessité de garantir la sécurité et la stabilité en Afghanistan. Pour ce faire, la communauté internationale doit en priorité aider le pays à renforcer ses capacités dans le secteur de la sécurité. La Chine est extrêmement préoccupée par les pertes civiles incessantes, en particulier pour ce qui est des femmes et enfants tués ou blessés du fait d'attaques aériennes. Toutes les parties doivent respecter rigoureusement le droit international humanitaire et les dispositions pertinentes du droit international et protéger efficacement les civils.

Troisièmement, la reconstruction et le développement de l'Afghanistan appellent un appui et une aide soutenus de la part de la communauté internationale. La communauté internationale s'est engagée à verser à l'Afghanistan une aide financière de 16 milliards de dollars d'ici à 2015. Cette aide doit se traduire dans les faits le plus rapidement possible. L'assistance que la communauté internationale fournit à l'Afghanistan doit pleinement respecter les domaines prioritaires identifiés par le pays et appuyer la mise en œuvre intégrale de sa stratégie nationale de développement.

Quatrièmement, la Chine est très favorable à ce qu'une coopération accrue fondée sur les principes de respect mutuel, d'égalité et d'avantages mutuels s'instaure entre les pays de la région au sujet de la question afghane. Les initiatives de coopération régionale doivent scrupuleusement respecter la souveraineté de l'Afghanistan, donner la priorité aux préoccupations légitimes de la région, et être systématiquement menées sur la base de consultations appropriées. La pleine utilisation de mécanismes régionaux existants, telle l'Organisation de coopération de Shangai, peut être bénéfique à une coopération régionale renforcée.

La Chine appuie les efforts de promotion de la consolidation de la paix en Afghanistan déployés par l'ONU. Nous espérons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Gouvernement afghan amélioreront la coordination de leurs efforts et leur coopération. Nous espérons que la MANUA continuera de jouer un rôle central dans la coordination des efforts de la communauté internationale à l'appui de l'Afghanistan.

La Chine et l'Afghanistan sont des pays voisins qui entretiennent des relations amicales. La Chine continuera d'appuyer la consolidation de la paix en Afghanistan, de lui fournir une assistance dans la limite de ses capacités et de l'aider à poursuivre ses efforts en faveur de la paix, de la stabilité et du développement.

M. Haroon (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat important d'aujourd'hui. Je salue chaleureusement la présence du Ministre afghan des affaires étrangères et le remercie de sa déclaration. Je remercie également M. Ján Kubiš d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/703). Sous la direction de M. Kubiš, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) exécute un mandat difficile. Le rôle des Nations Unies en Afghanistan doit être de s'adapter aux réalités nouvelles, marquées par le retrait prévu des forces internationales et le lancement de la phase de transformation. De même, une réduction du budget de la MANUA ne doit pas aller à l'encontre des objectifs principaux des Nations Unies à moyen et à long termes.

Le rapport trimestriel du Secrétaire général dont nous sommes saisis aujourd'hui contient quelques observations que nous partageons sur la situation générale en Afghanistan. Je voudrais en partager quelques-unes avec le Conseil; elles sont très parlantes mais doivent néanmoins être soulignées. Le fait d'avoir estimé nécessaire d'écrire dans le rapport que le Président du Haut Conseil pour la paix, Salahuddin Rabbani, et des membres de haut rang du Haut Conseil pour la paix « se sont rendus en Arabie saoudite où ils ont convenu avec leurs homologues saoudiens de la nécessité de coopérer avec le Pakistan pour faire avancer le processus de paix et de tirer parti du rôle majeur que jouent » (*S/2012/703, par. 12*) les docteurs de la foi et les chefs religieux, n'apparaît pas forcément dans le débat d'aujourd'hui mais a été jugé suffisamment important pour être mentionné en haut lieu. Le 15 juillet, lors d'une manifestation similaire organisée à Kandahar, « les participants ont adopté une résolution en 15 points qui mettait l'accent sur l'importance de l'état de droit, » – et j'insiste sur ce point – « de la réforme des services de sécurité et du renforcement des activités de sensibilisation menées par les comités provinciaux pour la paix. » (*ibid., par. 13*). Il est ensuite souligné que 69 % de tous les incidents

se sont produits dans les provinces de Kandahar, Kunar, Nangarhar, Ghazni, Khost et Helmand.

L'inquiétude grandit par la suite. La MANUA a fait part de l'inquiétude que lui inspirent la nomination à des postes de responsabilités d'auteurs présumés de violations des droits de l'homme ainsi que plusieurs rapports faisant état de violations impliquant des agents de la police locale afghane. En outre, il est indiqué que plusieurs organismes de sécurité afghans ont continué de faire état de défections, dont celles de 17 membres de la police locale afghane dans la province de Badghis, dans le nord-ouest du pays, qui auraient rejoint les Taliban le 24 juin, et de 93 autres qui auraient changé de camp le 3 juillet. Il s'agit d'une tendance inquiétante qui porte préjudice à la confiance alors que la transition sécuritaire en cours repose sur une coordination étroite entre les Afghans et les officiers étrangers qui les encadrent. Un de ces incidents, survenu le 17 août, impliquait une recrue de la police locale afghane qui aurait été un ancien insurgé.

Cela soulève une question qu'il faut examiner de près, puisque nous avons débattu d'autres aspects de ces questions. Du côté des forces progouvernementales, le nombre de morts et de blessés parmi les civils résultant des frappes aériennes, des raids nocturnes et d'autres opérations militaires a sensiblement diminué. Mais les raids aériens ont continué de faire davantage de victimes civiles que n'importe quelle autre tactique utilisée par les forces progouvernementales. En outre, s'agissant des propositions élaborées par le Ministère de l'information et de la culture qui risqueraient de réduire la liberté d'expression et d'accroître le contrôle que le Gouvernement exerce sur les médias, le décret présidentiel du 27 juillet, comme l'écrit le Secrétaire général dans son rapport, « énonce en outre des dispositions qui pourraient limiter le droit de recevoir et de diffuser des informations, du fait qu'il ordonne aux médias de s'abstenir de toute propagande contre l'État et de toutes menées susceptibles d'inspirer des motivations négatives » (*ibid., par. 35*). Pour ce qui est de l'aspect le plus important, dont aucune société civilisée ne peut se passer – je fais allusion à l'ordre judiciaire – il est indiqué dans le rapport que « [l]a période considérée a également vu la création de plusieurs groupes de travail chargés de réviser le Code pénal. La nomination d'un nouveau Président et d'un membre de la Cour suprême, les mandats de leurs prédécesseurs ayant expiré il y a deux ans, sont encore en instance. » (*ibid., par. 43*)

Il n'est pas fait référence à l'aggravation du problème de la drogue mais, après avoir autant entendu parler de la Conférence de Tokyo, je veux m'arrêter sur un élément important. Au vu de l'ampleur des besoins humanitaires en Afghanistan, à la suite de l'examen de mi-année, le montant demandé dans la procédure d'appel global a été porté à 448 millions de dollars pour satisfaire les besoins vitaux d'environ 8,8 millions d'habitants.

Il est inquiétant qu'au 1er août, le financement n'ait atteint que 33,5 % du chiffre prévu, soit moins de la moitié des fonds disponibles à la même période en 2011.

J'en viens maintenant au rapport de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), puisqu'il se penche sur la situation sur le plan de la sécurité. Pendant la période considérée, les attaques lancées par les insurgés ont augmenté de 6 % par rapport à la même période en 2011. Dans la zone de commandement régional sud-ouest, elles ont augmenté de 13 %; dans la zone de commandement régional sud, elles ont augmenté de 6 %pour la période considérée; pour la zone de commandement régional nord, elles ont augmenté de 29 %; dans la zone de commandement régional ouest, elles ont augmenté de 46 %. Ces deux dernières zones couvrent la partie la plus éloignée de l'Afghanistan par rapport à nous, qui est à des lieues de tout voisinage immédiat.

Dans la capitale, il est intéressant de savoir ce qui est à l'origine de la réduction constatée. Les attaques lancées par les insurgés ont diminué de 22 % dans la région de Kaboul. Il semble maintenant que d'ici le mois d'octobre, 352 000 soldats et policiers seront stationnés en Afghanistan. Et pourtant, il y a ce rapport de la FIAS qui a, ce me semble, de quoi déconcerter.

Je voudrais maintenant citer un article du magazine Foreign Policy publié, si je ne m'abuse, à Washington. Il y est déclaré qu'il est incorrect, sinon hypocrite, d'affirmer que la poussée des Taliban a été mise à mal. Il poursuit :

> « Le fer de lance taliban est aussi aiguisé que jamais. La semaine dernière, le 14 septembre, il leur a permis une incursion dans le camp Bastion, l'une des bases étrangères les plus sûres d'Afghanistan, où […] ils ont détruit six avions de chasse d'une valeur estimée à quelque 180 millions de dollars. »

Il continue :

« La fameuse “surge”, la montée en puissance des États-Unis, est terminée. Tous les soldats déployés en Afghanistan après décembre 2009 seront rentrés chez eux à la fin de cette semaine. Mais la montée en puissance talibane elle ne fait que commencer. »

Malheureusement, il dit aussi :

« Pendant ce temps, dans les provinces de Helmand et de Kandahar – au cœur de cette poussée – près de 30 % des enfants souffrent de malnutrition aiguë. »

Je vais maintenant citer brièvement les faits rapportés en août dans le *New York Times*. Les 9 et 10 août, huit soldats américains et britanniques ont été tués. Le 13 août, on a dénombré deux nouvelles attaques de forces en uniforme vert contre les forces en uniforme bleu. Le 17 août, deux membres des forces spéciales américaines ont été abattus par une nouvelle patrouille de la police afghane locale. Et, ce que je trouve encore plus préoccupant, début septembre, des responsables américains ont affirmé que la formation de la police locale afghane et des forces d’opérations spéciales avait été suspendue.

Je voudrais passer à un autre aspect que je considère tout aussi grave, et que signale le *New York Times* du 18 août :

« Dans le cadre d’une série de mesures récentes de l’armée, il a été décrété que les forces américaines et de l’OTAN devaient toujours avoir un chargeur plein dans le magasin de leurs armes, afin de gagner un temps précieux en cas d’attaque par les forces afghanes. Une autre initiative, devenue depuis une priorité, est un programme dénommé “ange gardien”, où il est demandé à un ou deux soldats de surveiller les Afghans pendant chaque mission ou réunion, selon des sources officielles.

Les “anges”, dont l’identité n’est pas divulguée aux Afghans, doivent être prêts à faire feu sur toute personne qui tenterait de tuer un membre des forces de la coalition. »

Je ne sais pas, maintenant, comment cela sera pris par les uns et les autres, mais ce que je viens de citer est puisé dans des documents officiels et deux des publications les plus renommées en Amérique.

Le Secrétaire général a soulevé un point important sur la nécessité de transformer les gains obtenus en matière de sécurité en sentiment de sécurité accru au sein de la population. Il a également exprimé la nécessité de tenir compte de l’incidence financière du retrait des forces internationales.

Il reste à voir si les risques associés, sur les plans humanitaire et de la sécurité, à une possible contraction économique suite au retrait des forces ont été abordés de front. Le Secrétaire général a fait observer à juste titre que la paix et la réconciliation en Afghanistan étaient des conditions indispensables si l’on veut éviter de voir prolongés le conflit et l’instabilité. Je partage ce point de vue, de même qu’en ce qui concerne une solution à long terme aux problèmes qui font obstacle à un processus de réconciliation durable sous la conduite des Afghans.

Le processus ne doit pas être compliqué par des mises en garde ou l’imposition de conditions incompréhensibles. La viabilité du processus de réconciliation ne peut être assurée que si les parties prenantes partagent l’objectif de la réconciliation. Les partenaires internationaux doivent faciliter cette convergence. L’idée d’une réconciliation imposée par la contrainte, sous quelque forme que ce soit, contredit l’un des enseignements essentiels de l’histoire afghane.

Nous sommes attachés à un processus de paix et de réconciliation prise en charge par les Afghans. Nous n’y sommes pas seulement attachés, nous appuyons aussi les objectifs et les activités du Haut Conseil pour la paix afghan. Notre attachement au processus de réconciliation a été réaffirmé dans un communiqué conjoint publié après la visite de notre Premier Ministre à Kaboul, en juillet. Nous espérons que nos efforts seront étayés par une véritable coopération internationale fondée sur le pragmatisme et la prise en compte des réalités sur le terrain.

Les conditions de sécurité en Afghanistan sont d’une importance capitale pour le Pakistan. La progression de l’Afghanistan sur la voie de la transition, sur le plan de la sécurité en particulier, n’est pas très encourageante pour le moment, même si nous apprécions à sa juste valeur l’efficacité des Forces nationales de sécurité afghanes. L’importance que nous y attachons est d’ailleurs patente dans les contributions financières que nous avons versées au Sommet de l’OTAN à Chicago et toutes les offres de formation et de renforcement des capacités faites par nous au fil du temps sont bien connues.

En dépit de nos accords bilatéraux, qui souvent ne sont pas reconnus dans cette enceinte, le Pakistan s’efforce de resserrer sa collaboration régionale avec

l'Afghanistan et ses partenaires internationaux sur toutes les questions relatives à la sécurité. Nous continuons de prendre une part active au Processus d'Istanbul, et un certain nombre de processus trilatéraux et quadrilatéraux témoignent de notre engagement. Nous attendons avec intérêt la réunion des hauts représentants qui se tiendra, dans le cadre du Processus d'Istanbul, la semaine prochaine à New York. Notre coopération actuelle avec nos homologues afghans et internationaux en matière militaire et de renseignement se passe de commentaires. Le renforcement de la coopération militaire doit être pris en compte par toutes les parties prenantes. Nous nous félicitons des délibérations tenues au cours des réunions de la Commission tripartite, qui ont repris en mai.

Le Pakistan maintient en outre une solide présence de sécurité le long de la frontière internationale avec l'Afghanistan. Nous avons récemment renforcé notre présence et notre surveillance par le biais de postes de contrôle et de patrouilles régulières. Notre déploiement sécuritaire le long de la frontière internationale dépasse de loin l'effectif des forces internationales et afghanes déployé de l'autre côté, ce qui pourrait aussi être la raison pour laquelle tant d'attaques se produisent dans la partie occidentale de l'Afghanistan. Et nous gardons toute notre détermination, en dépit du coût élevé, sur les plans humain et économique, de cet effort.

La situation humanitaire en Afghanistan est souvent éclipsée par la publicité faite aux défis politiques et de sécurité. Nous avons pour notre part beaucoup subi, et je n'ai pas besoin de citer des chiffres ici, comme j'avais l'intention de le faire, mais nous devons dire que nous avons fait preuve de beaucoup de retenue dans le sillage des attaques contre nos postes de contrôle à la frontière internationale. Nous ne souhaitons pas nous prêter au jeu des accusations, et nous nous efforcerons de régler ces questions en toute objectivité.

Dans ce contexte, les attaques transfrontières qui atteignent le Pakistan font l'objet d'actives discussions avec la FIAS, notamment s'agissant du mécanisme de coordination à la frontière, dans le cadre des efforts de coopération et de coordination en cours entre le Pakistan et la FIAS, sur la base d'un respect mutuel et des intérêts communs. Nous espérons que cette interaction aidera à mettre un coup d'arrêt au terrorisme qui vise tous les postes frontière. Il est à noter que, le 13 septembre, les responsables militaires des deux pays se sont réunis pour discuter précisément de cette question.

La situation humanitaire en Afghanistan est quelque peu délicate, le pays souffrant toujours de catastrophes naturelles, de l'insécurité alimentaire et des répercussions d'un conflit interminable. Nous restons, de loin, le pays qui contribue le plus à alléger le fardeau humanitaire, puisque nous accueillons plus de deux millions de réfugiés afghans enregistrés. Nous espérons que la mise en œuvre de la stratégie de règlement convenue à Genève en mai permettra à ces réfugiés de retourner dans leur pays dans des conditions dignes. À Karachi, dont je suis originaire, nous sommes maintenant aux prises avec de graves problèmes liés aux très nombreux réfugiés qui affluent dans cette ville du sud. Nous appelons néanmoins à des mesures immédiates pour remédier aux lacunes actuelles de l'aide humanitaire à destination de l'Afghanistan et du peuple afghan. Cette assistance ne doit pas se ressentir des difficultés financières généralisées que connaît actuellement l'Organisation des Nations Unies.

Le Pakistan appuie les efforts de lutte contre les stupéfiants déployés en Afghanistan par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Les opérations menées par l'OTAN et la FIAS sont elles aussi vitales pour désorganiser et neutraliser l'industrie de la drogue dont les flux de financement sont en pleine croissance. Notre objectif à tous doit être l'éradication complète de la culture des stupéfiants et l'élimination progressive de la production et du trafic des dérivés supérieurs. Le processus doit certes encore prendre corps, mais le Pakistan continuera d'appuyer les efforts bilatéraux et régionaux de lutte contre les stupéfiants.

Pour terminer, je voudrais dire que je suis convaincu que le formidable peuple afghan parviendra à venir à bout de tous ces défis pressants et saura saisir les nouvelles chances de connaître un avenir plus radieux et plus prospère. Le Pakistan restera à cet égard un partenaire engagé et indéfectible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Allemagne.

Pour commencer, je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue au Conseil de sécurité au Ministre afghan des affaires étrangères, que je remercie de sa déclaration. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Ján Kubiš, de son exposé. Lui et ses collègues au sein de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de l'équipe de pays peuvent compter sur le solide appui de l'Allemagne dans leur travail dévoué, effectué dans des conditions parfois difficiles.

Je tiens à présenter mes condoléances aux familles des victimes des dernières attaques en date. Mardi, à Kaboul, un attentat particulièrement odieux a coûté la vie à huit Sud-Africains qui travaillaient en étroite collaboration avec les membres de l'Équipe allemande pour le projet de police.

Aujourd'hui, je voudrais aborder trois sujets clefs. Il s'agit premièrement de la Conférence de Tokyo, qui est venue compléter la série de conférences internationales organisées sur l'Afghanistan – à Bonn, Chicago, Kaboul et Tokyo – au cours desquelles le Gouvernement afghan et la communauté internationale sont convenus d'un partenariat à long terme et d'un cadre pour permettre au pays d'assumer l'entière responsabilité de sa sécurité et de son développement. La difficulté consiste maintenant à mettre en œuvre, rapidement et intégralement, les décisions prises à ces conférences. L'Allemagne reste déterminée à appuyer les efforts de l'Afghanistan pour atteindre cet objectif et parvenir à la stabilité, à la croissance économique et au développement.

L'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo est d'une importance cruciale pour que l'Afghanistan atteigne ses objectifs en matière de gouvernance et de développement. L'Allemagne espère des progrès durables dans les cinq domaines clefs convenus à Tokyo. Nous encourageons le Gouvernement afghan à achever l'élaboration de ses programmes prioritaires nationaux et à les transformer en « vecteurs de l'obtention de résultats de développement concrets », pour citer le rapport du Secrétaire général (S/2012/703). Mon pays s'est engagé à verser une contribution annuelle de 560 millions de dollars à la mise en œuvre des priorités du Gouvernement afghan.

Deuxièmement, la coopération et l'appui régionaux en faveur de l'Afghanistan ont été encore renforcés par la Conférence ministérielle de Kaboul, intitulée « Au cœur de l'Asie ». Un accord a été trouvé concernant sept mesures de confiance concrètes, accord qui contribuera à encourager la coopération dans la région et, par là-même, à y instaurer la stabilité et la prospérité. Nous sommes impatients d'appuyer ce processus et nous mettons à disposition nos compétences spécifiques en matière d'infrastructures régionales et de chambres de commerce. Nous accueillons favorablement l'initiative qu'a eue le Gouvernement afghan d'organiser la semaine prochaine, ici même à New York, une réunion de hauts responsables afin que ce processus aille encore plus loin.

Troisièmement, le nombre de victimes civiles a baissé. Nous nous félicitons de cette évolution, due principalement à l'amélioration des normes et mesures prises par la Force internationale d'assistance à la sécurité et les forces de sécurité afghanes. Nous encourageons nos partenaires afghans à consolider davantage leurs efforts à cet égard, au fur et à mesure qu'ils assument l'entière responsabilité des questions de sécurité.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'ONU continuera de jouer un rôle charnière pendant la décennie de la transformation qui s'annonce. Pour la MANUA, la tâche sera ardue : il s'agit d'appuyer les préparatifs des élections à venir, de protéger et de promouvoir les avancées en matière de droits de l'homme, notamment des droits de la femme, et d'aider le Gouvernement afghan à garantir une coordination efficace des donateurs et autres partenaires internationaux. L'Allemagne continuera donc d'apporter un concours concret à la MANUA dans la mise en œuvre de son mandat.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Japon.

M. Kodama (Japon) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier M. Zalmai Rassoul, Ministre afghan des affaires étrangères, de sa participation au présent débat et de sa déclaration très complète. Je voudrais également remercier M. Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé instructif et détaillé sur l'important travail qu'accomplit la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je voudrais en outre exprimer tout le respect que m'inspire le personnel de la Mission pour l'engagement et le dévouement extraordinaires dont il fait preuve dans le cadre de cette mission difficile.

En qualité de pays hôte et de co-Président de la Conférence de Tokyo qui s'est tenue en juillet, le Japon tient à remercier sincèrement tous ses partenaires qui l'ont aidé à faire de cette réunion de haut niveau un succès. Je tiens à exprimer une nouvelle fois notre reconnaissance au Secrétaire général, Ban Ki-moon, pour sa participation, ainsi qu'à son Représentant spécial, M. Kubiš, pour le dévouement inlassable avec lequel il a œuvré aux préparatifs menés à Kaboul. Le 8 juillet, en présence du Président Karzaï et des représentants et dirigeants de plus de 80 pays et organisations, y compris de la société civile, nous avons adopté la Déclaration de Tokyo, par laquelle la communauté internationale et l'Afghanistan ont réaffirmé leur partenariat historique, sous la forme de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Avec cette feuille de route, le

Gouvernement afghan s'est engagé à parvenir à une gouvernance plus efficace et plus transparente, et les partenaires internationaux ont promis, d'une part, de se tenir aux côtés de l'Afghanistan tandis qu'il s'efforce de parvenir à la stabilité et à l'autonomie au-delà de 2015, et, d'autre part, de fournir plus de 16 milliards de dollars jusqu'à cette date. La contribution du Japon au développement socioéconomique et au renforcement des capacités en matière de sécurité s'élèvera à 3 milliards de dollars d'ici à cinq ans. Ces engagements réciproques seront actualisés dans le cadre de réunions officielles périodiques entre hauts responsables et de réunions au niveau ministériel.

Sur la base des documents finals du sommet de l'OTAN sur la sécurité, de la réunion ministérielle de Kaboul sur la coopération régionale et de la Conférence de Tokyo sur le développement, l'Afghanistan dispose maintenant d'une feuille de route pour s'acheminer vers un avenir stable et prospère. En outre, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2012/703), la troisième phase du transfert des responsabilités des tâches de sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes progresse comme prévu, et profile à l'horizon l'autonomie de la nation.

Pour que cette feuille de route puisse être mise en œuvre, il faut qu'elle soit durablement suivie de la volonté politique et des mesures nécessaires. Pour cela, nous ne saurions assez souligner, tout d'abord, la nécessité d'améliorer notablement les conditions de sécurité sur le terrain en renforçant la Police et l'Armée nationales afghanes. Or, nous avons été les témoins, récemment, de certains incidents choquants, notamment l'assassinat ciblé de civils et des attaques provenant de l'intérieur au sein de divers organes de sécurité afghans. Le Japon appelle de nouveau le Gouvernement afghan à redoubler d'efforts, en partenariat avec la communauté internationale, pour s'acquitter de la difficile tâche de mettre fin à l'engrenage de la violence.

Dans le domaine du développement, nous saluons les efforts faits par le Gouvernement afghan pour mettre sur pied un plan de mise en œuvre des 16 objectifs de gouvernance dans les cinq domaines clefs énoncés dans l'Accord-Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Nous nous félicitons de la publication d'un décret présidentiel sur la gouvernance dans laquelle nous voyons une expression de la ferme détermination du Gouvernement. Nous espérons vivement que des mesures concrètes seront prises et que des changements positifs seront apportés sur le terrain. Nous attendons avec impatience de voir des avancées tangibles avant la première réunion ministérielle, que le Gouvernement du Royaume-Uni a bien voulu accueillir en 2014.

Nous voulons croire qu'un Gouvernement plus fort et plus responsable en Afghanistan pourra, sous la direction et grâce à l'engagement du Président Karzaï, stabiliser durablement le pays en concrétisant les engagements pris et en assurant le suivi des actions menées. À court terme, il est de la plus haute importance pour la légitimité du Gouvernement que l'élection présidentielle prochaine se tienne dans les conditions d'équité et d'ouverture voulues. À long terme, la tâche primordiale de tout Gouvernement afghan légitime sera de poursuivre le processus de paix et de réconciliation.

À cet égard, nous trouvons encourageante la tendance positive que représente le nombre croissant d'anciens éléments antigouvernementaux venant s'agréger au processus de réintégration dans le cadre du Programme afghan pour la paix et la réintégration. En tant que ferme partisan de ce programme de réintégration, le Japon est convaincu que l'accumulation des modèles positifs est de nature à appuyer le processus de réconciliation dans son ensemble et à permettre le succès du processus de paix. Il est également encourageant de voir que les acteurs non gouvernementaux et civils s'efforcent de participer au processus.

Rappelant la série d'attaques à grande échelle menées récemment par les insurgés contre des missions étrangères, notamment celle qui a visé l'Ambassade du Japon à Kaboul en avril, le Gouvernement japonais aimerait souligner une fois encore la nécessité de veiller d'urgence à assurer comme il convient la sécurité des membres des organisations internationales, telles que les Nations Unies, des diplomates, travailleurs humanitaires et, à plus forte raison, de la population générale, conformément aux lois et règlements internationaux en vigueur. À cet égard, nous nous félicitons de la publication d'un communiqué de presse sur la question, vendredi dernier, par le Conseil de sécurité. Je me joins à mes collègues pour appeler les autorités compétentes à assurer la protection des missions et à respecter strictement les obligations internationales auxquelles elles ont souscrit à cet égard.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, de son exposé

détaillé sur le rapport du Secrétaire général concernant la situation en Afghanistan (S/2012/703). Je tiens aussi à souhaiter une chaleureuse bienvenue à New York au Ministre afghan des affaires étrangères, M. Zalmai Rassoul, et à le remercier de sa déclaration pénétrante.

L'Afghanistan se trouve aujourd'hui à un tournant important. Tandis que le transfert des responsabilités aux autorités afghanes s'accélère, d'importants défis politiques et économiques restent à relever, dont beaucoup ont été soulignés dans l'exposé instructif du Représentant spécial. Il est indispensable de relever ces défis et d'édifier un Afghanistan viable et stable non seulement pour le devenir du peuple afghan, mais aussi pour la paix et la stabilité de la région, de l'Asie et du monde. De notre point de vue, trois axes principaux décideront de l'issue de ce processus de transition et de transformation.

Le premier axe est la démarche adoptée par la communauté internationale en Afghanistan. D'importants gages de la volonté de la communauté internationale en la matière permettront de renforcer l'espérance du peuple afghan en l'avenir. Dans cette optique, nous nous félicitons de la promesse faite aux Conférences de Chicago et de Tokyo du maintien de l'engagement en faveur de la stabilité et de la prospérité futures du pays au cours de cette décennie de transformation. Alors que nous engageons la mise en œuvre de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle, nous ne devons pas perdre de vue la réalité de la situation sur le terrain et de son évolution. En attendant, le maintien de la présence des Nations Unies en Afghanistan, dans tous les domaines, durant la transition et après, est essentiel. Nous sommes convaincus que c'est aussi le vœu du peuple afghan.

Le deuxième axe porte sur le renforcement du Gouvernement afghan et la progression de l'appropriation nationale. Le peuple et le Gouvernement afghans sont au cœur du processus de transformation. Une prise en charge de leur part est fondamentale. Cela n'est possible que par le renforcement de la gouvernance et de l'état de droit. Nous nous félicitons des engagements pris dans ce sens par le Gouvernement afghan suite à la Conférence de Tokyo. La mise en œuvre de ces engagements dans les faits, avec l'appui de la communauté internationale, sera l'un des impératifs des prochains mois.

Les élections sont un autre élément clef d'une transition et d'une prise en charge nationale sans heurts. Nous tenons à féliciter les Afghans et les acteurs internationaux de leurs efforts dans ce domaine, en particulier la Commission électorale indépendante, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Programme des Nations Unies pour le développement. Nous saluons aussi les avancées positives faites ces dernières années en matière de démocratisation en Afghanistan. Enfin, un processus global de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans et sous leur contrôle est capital. La Turquie continuera d'appuyer le processus par tous les moyens disponibles, compte dûment tenu des intérêts bien compris du peuple afghan.

Le troisième axe est la dimension régionale. Le rôle des partenariats régionaux de l'Afghanistan dans l'édification d'un Afghanistan viable, sûr, prospère et pacifique est déterminant. Un engagement régional durable reste essentiel si l'on veut relever les défis communs, comme le terrorisme, les obstacles au commerce et aux investissements, le trafic de drogues et la question des réfugiés.

Le Processus d'Istanbul, qui vise à trouver des solutions novatrices, globales et pragmatiques aux problèmes régionaux, est une étape importante à cet égard. Comme le Conseil le sait, le Processus, qui vise à renforcer la prise en charge afghane et l'appropriation régionale, entend consolider collectivement le dialogue politique entre tous les pays du cœur de l'Asie dans un cadre pragmatique et axé sur les résultats. Le rôle essentiel et la position historique de l'Afghanistan dans la promotion des liens vivants et de la coopération au cœur de l'Asie y sont dûment reconnus. En effet, comme l'a souligné le Représentant spécial, M. Kubiš, le Processus d'Istanbul permet de définir l'assistance internationale sur la base des intérêts communs.

Nous sommes très heureux de ce que le Processus d'Istanbul s'engage dans une phase de développement et de mise en œuvre sur la base du cadre convenu à la Conférence ministérielle de Kaboul du 14 juin. Plusieurs réunions de suivi se sont tenues au lendemain de la conférence des hauts responsables, des ambassadeurs en poste à Kaboul et des groupes de travail techniques. La prochaine réunion des hauts responsables se tiendra ici à New York le 24 septembre.

La Turquie, qui copréside avec l'Afghanistan et les Émirats arabes unis le processus de mise en œuvre des mesures de renforcement de la confiance dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, a accueilli le 3 septembre à Ankara une réunion du groupe de travail technique en la matière. La réunion de suivi s'est tenue aux Émirats arabes unis le 18 septembre.

Nous nous félicitons également des progrès tangibles qui ont été réalisés en ce qui concerne d'autres mesures prioritaires de confiance, preuve de l'attachement des pays de la région au processus d'Istanbul. Les 20 et 21 septembre, le Pakistan accueillera une réunion sur la gestion des catastrophes à Islamabad, et je crois que mon collègue de l'Inde a mentionné que son pays allait organiser, à New Delhi, une réunion technique sur les mesures de confiance relatives à la coopération entre les chambres de commerce. Les mesures de confiance dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, qui seront élaborées sous la direction de la Fédération de Russie et de l'Azerbaïdjan, seront un outil capital pour la poursuite des efforts déployés en matière de lutte contre les drogues illicites. On observe aussi des progrès tangibles et un engagement régional véritable concernant toutes les autres mesures de confiance, ce qui favorise une coopération régionale élargie.

En tant que partenaires régionaux et internationaux de l'Afghanistan, nous ne devons épargner aucun effort pour contribuer à la concrétisation de la vision d'un Afghanistan sûr, pacifique et autosuffisant. La réalisation de cet objectif est dans notre intérêt à tous. La Turquie reste attachée à la vision d'un Afghanistan prospère, sûr et pacifique. À cette fin, la Turquie sera toujours solidaire avec le peuple afghan.

Pour terminer, je tiens à exprimer notre ferme appui au rôle crucial que le système des Nations Unies joue en Afghanistan. Je tiens tout particulièrement à saluer les précieux efforts déployés par l'ONU et la MANUA, notamment pour faire avancer le processus d'Istanbul, et à exprimer notre sincère gratitude à M. Jan Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général, et à son équipe.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Thomas Mayr-Harting.

M. Mayr-Harting (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Croatie, pays adhérent; l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la Norvège, pays membre de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Comme d'autres orateurs, je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2012/703) et le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, de son exposé et du travail remarquable qu'il accomplit dans un contexte qui demeure difficile. Je tiens également à remercier S. E. M. Rassoul Zalmai, Ministre afghan des affaires étrangères, de sa déclaration et de sa présence parmi nous aujourd'hui.

Les conférences internationales qui se sont tenues à Bonn l'année dernière, à Kaboul et à Tokyo cette année, ainsi que le sommet de Chicago, ont réaffirmé le partenariat entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale en faveur de la sécurité, de la croissance économique et du développement à long terme de l'Afghanistan. Ces conférences ont défini la voie à suivre pour que l'Afghanistan assume progressivement la responsabilité de tous les aspects de ses politiques et réalise ses objectifs en matière de développement et de gouvernance.

À l'occasion de la présente déclaration trimestrielle, nous voudrions premièrement revenir sur ces deux derniers objectifs, en attirant l'attention sur les résultats de la Conférence de Tokyo. Deuxièmement, dans la perspective de la prochaine réunion des hauts responsables qui sera organisée par le Gouvernement afghan à New York le 24 septembre, nous voudrions évoquer brièvement la question de la coopération régionale. La Conférence de Tokyo a donné lieu à l'adoption d'un mécanisme pour atteindre les objectifs de l'Afghanistan en matière de développement et de gouvernance, à savoir l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle. Comme d'autres orateurs, nous estimons que la responsabilité mutuelle est d'une importance capitale étant donné l'appui financier sans précédent promis à l'Afghanistan par la communauté internationale.

Pour notre part, nous versons à l'Afghanistan plus d'un milliard d'euros par an au titre de l'aide au développement. L'engagement de l'Union européenne en Afghanistan s'inscrit dans une perspective à long terme, pour la transition et au-delà. Au cours de la période allant de 2014 à 2020, l'Union européenne continuera d'avoir pour priorité et d'accroître son appui à l'Afghanistan. Nous demeurons déterminés à renforcer la coordination de cette aide et à veiller à ce qu'elle soit en harmonie avec les priorités du Gouvernement afghan, telles qu'énoncées dans les programmes prioritaires nationaux. Nous avons également à cœur d'aider les Afghans à renforcer leurs capacités d'assurer leur propre sécurité. C'est pourquoi nous continuons d'apporter un

appui vigoureux, par l'intermédiaire de la Mission de police de l'Union européenne, à la constitution d'une force de police civile.

Quant à lui, le Gouvernement afghan s'est engagé à réaliser cinq objectifs prioritaires en matière de développement et de gouvernance : premièrement, démocratie représentative et élections équitables; deuxièmement, gouvernance, état de droit et droits de l'homme; troisièmement, intégrité des finances publiques et des opérations des banques commerciales; quatrièmement, recettes publiques, exécution du budget et gouvernance sous-nationale; et cinquièmement, croissance et développement durables et sans exclusion. L'Union européenne salue et appuie les nouveaux progrès réalisés dans ces domaines clefs.

La possibilité pour la communauté internationale de continuer d'apporter son soutien à l'Afghanistan sera tributaire des progrès réels et tangibles réalisés par le Gouvernement afghan dans ces domaines, ainsi que le prévoit l'Accord-cadre de Tokyo. Outre qu'ils permettront d'accroître l'adhésion à la poursuite d'un appui à l'Afghanistan, de tels progrès seront également indispensables pour que le pays ait la capacité d'absorber les niveaux exceptionnels d'aide que la communauté internationale s'est engagée à lui fournir. Ils garantiront aussi que le peuple afghan est bien le bénéficiaire de cette aide.

À cet égard, nous attendons avec intérêt l'élaboration finale des programmes prioritaires nationaux, en particulier le programme prioritaire national sur le droit et la justice pour tous. Ce programme sera essentiel pour convaincre tous les citoyens afghans, en particulier les femmes, les enfants et les minorités, que le Gouvernement afghan est à même d'administrer la justice et que leurs droits seront protégés grâce à l'état de droit. Il servira également à renforcer la confiance des investisseurs, qui est indispensable pour une croissance économique durable.

Les retards supplémentaires dans l'élaboration de ce programme de réforme et d'appui nous préoccupent, en raison du rôle crucial qu'il revêt pour le respect des engagements découlant de l'Accord-cadre de Tokyo. L'appui continu de l'Union européenne à ce secteur est subordonné au parachèvement rapide de ce programme. À cet égard, nous espérons que les récents changements intervenus au sein du Gouvernement afghan permettront la mise au point définitive de tous les programmes prioritaires nationaux et la consolidation des Forces nationales de sécurité afghanes.

Dans le cadre de son engagement à long terme aux côtés de l'Afghanistan, l'Union européenne appuie activement la coopération régionale entre les pays voisins de l'Afghanistan, tant au niveau politique qu'au niveau des projets. Depuis 2004, nous avons consacré plus de 65 millions d'euros à des projets de développement visant directement à accroître la capacité de l'Afghanistan de tirer parti d'un plus grand engagement régional. Je confirme que nous entendons maintenir notre action dans ce domaine important au cours des années à venir.

La coopération entre les pays de la région est sans conteste un moyen déterminant pour parvenir à une plus grande stabilité et à davantage de prospérité. Comme d'autres orateurs, nous jugeons encourageants les progrès réalisés par les pays de la région, qui, à l'occasion de la Conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie » organisée à Kaboul en juin, ont défini et adopté sept mesures concrètes de confiance. Tous ces éléments sont extrêmement importants. L'Union européenne, dans le cadre de son appui, s'est engagée à coopérer étroitement avec les pays de l'initiative « Au cœur de l'Asie » en ce qui concerne trois mesures de confiance, à savoir la gestion des catastrophes, la lutte contre les stupéfiants et les opportunités commerciales. Nous attendons maintenant des progrès rapides s'agissant de la mise en œuvre de ces mesures. En coopération avec les pays de l'initiative « Au cœur de l'Asie », nous allons faire en sorte qu'il y ait un suivi actif et que des projets de coopération viables soient recensés.

Il importe de profiter de l'impulsion donnée et de concentrer les efforts sur la mise en œuvre de ces mesures. Toutefois, il est clair, selon nous, que le but des mesures de confiance doit être d'accompagner un processus politique qui, nous l'espérons, continuera de se renforcer, et non de se substituer à celui-ci.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer notre appui sans réserve au rôle fondamental de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan alors que nous abordons l'après-transition. Son action sera d'une importance capitale pour appuyer les préparatifs des prochaines élections, assurer le suivi de la situation humanitaire et des droits de l'homme et veiller à ce que les organes de coordination, tels que le Conseil commun de coordination et de suivi, travaillent plus efficacement.

Le but de notre stratégie d'ensemble en Afghanistan reste clair : aider l'Afghanistan à devenir une société démocratique, prospère et plus pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour le leadership continu de l'Allemagne sur la question de l'Afghanistan ici à New York. Je tiens à saluer tout particulièrement la présence importante parmi nous de S. E. M. Rassoul, le Ministre des affaires étrangères, et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš.

L'année 2012 restera dans les mémoires l'année où notre objectif commun – assurer la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan et ses perspectives de développement économique et sociale à long terme – a reçu le soutien sans faille de la communauté internationale. Les engagements pris au Sommet de Chicago, et plus récemment à la Conférence de Tokyo, nous offrent toutes les chances d'atteindre cet objectif. Cet appui qui, comme nous le savons, comportait des promesses de contributions aux Forces nationales de sécurité afghanes d'un montant de 16 milliards de dollars sur quatre ans, souligne l'importance de la stabilité de l'Afghanistan, non seulement pour le pays lui-même, mais pour la sécurité mondiale et régionale. Les résultats de ces deux réunions clefs envoient un message clair tant au peuple afghan qu'aux insurgés : l'Afghanistan ne sera pas de nouveau livré à lui-même.

Mon propre pays a renforcé nos liens bilatéraux par le biais d'un partenariat de longue durée, en augmentant notre aide au développement de 165 millions de dollars cette année à 250 millions d'ici à 2015, et en fournissant 100 millions de dollars par an aux Forces nationales de sécurité afghanes. Depuis la dernière séance du Conseil, nous avons signé un mémorandum d'accord sur la coopération pour le développement, qui prévoit la mise en œuvre d'un cadre de longue durée visant à assurer l'application effective du partenariat pour le développement de l'Australie avec l'Afghanistan.

Nous nous réjouissons de la création de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et de la vision d'autonomie envisagée pour l'Afghanistan. C'est désormais à nous et au Gouvernement afghan qu'il incombe de mettre en œuvre cet Accord-cadre. Par le biais de cet Accord-cadre, l'Afghanistan dispose désormais des outils nécessaires pour avancer sur la voie de la paix et de la sécurité, améliorer la gouvernance et le développement économique, lutter contre la corruption et protéger les droits de l'homme, et développer la coopération régionale, le secteur privé et la participation de la société civile.

Nous savons que le rôle de l'ONU prendra une importance croissante au fur et à mesure de la réduction de la présence militaire internationale. La présence de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) envoie le message rassurant de la détermination collective à protéger les progrès en cours de réalisation. Nous nous réjouissons des assurances données par le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2012/703) qu'en dépit de la réduction conséquente des ressources de la MANUA, l'engagement de l'ONU vis-à-vis de l'Afghanistan n'a pas diminué, et nous sommes nous-mêmes un partisan énergique du mandat de la MANUA.

Le bon déroulement de la transition politique en 2014, acceptée par la population afghane, est crucial pour la stabilité future du pays et, à cette fin, il est essentiel que les élections présidentielles et parlementaires soient crédibles. Nous saluons l'engagement pris par l'Afghanistan d'annoncer son calendrier électoral, conformément à la Constitution et aux lois nationales, au début de 2013. Mais il y a évidemment encore beaucoup de travail à faire pour assurer le succès des élections. Nous appuyons le travail de l'ONU dans le domaine électoral et, par l'entremise de son partenariat pour le développement, l'Australie s'attache à promouvoir la participation aux débats publics et aux processus gouvernementaux de prises de décisions, pour les femmes afghanes en particulier.

L'importance d'un processus de paix dirigé par les Afghans, le travail du Haut Conseil pour la paix, et le Programme afghan pour la paix et la réintégration ont tous été renforcés à Tokyo. Mais le fait est que, malheureusement, les pourparlers de paix n'ont guère progressé. En fait, ils sont dans une impasse.

Malgré ces difficultés, le dialogue politique sera la clef de l'avenir de l'Afghanistan, et la paix ne peut être instaurée aux dépens des acquis réalisés au cours de la dernière décennie, notamment en matière de droits de l'homme, de démocratie ou de droits des femmes et des enfants.

La coopération régionale est également importante pour la sécurité, le processus de paix et le développement économique. L'Australie continuera d'appuyer le processus « Au cœur de l'Asie », et nous attendons avec impatience la prochaine série de réunions qui doivent se tenir ici à New York la semaine prochaine.

Le processus de transfert des responsabilités en matière de sécurité aux Forces nationales de sécurité

afghane progresse avec succès. S'il est inévitable que ce processus s'accompagne de difficultés, il reste en bonne voie; il faut que cela se sache. Comme nous le savons, les Forces de sécurité couvrent 75 % de la population. D'ici le milieu de l'année prochaine, les Forces de sécurité assureront la sécurité de tout le pays.

L'Australie se félicite des efforts déployés par le Gouvernement afghan et les forces de la coalition pour atténuer la menace que posent les attaques à l'intérieur du pays qui, comme nous ne le savons que trop, ont coûté de nombreuses vies récemment, dont celles de personnel australien. Ces incidents sont tragiques, mais nous ne devons pas les laisser saper notre détermination à achever notre mission, afin que l'Afghanistan ne soit plus à nouveau un sanctuaire du terrorisme international.

En conclusion, mon gouvernement reste résolu à coopérer avec le Gouvernement afghan, le peuple afghan et nos partenaires internationaux afin d'assurer qu'enfin, les habitants de ce pays connaissent la paix et la stabilité. Bien entendu, nous savons tous que cela ne sera possible que grâce à notre détermination, à la force de notre engagement mutuel, solide et de longue durée et à un travail assidu. Mon pays s'y engage.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Finlande.

M. Taalas (Finlande) (*parle en anglais*) : La Finlande s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne.

Je remercie le Ministre des affaires étrangères, M. Rassoul, et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, pour leurs déclarations.

Les promesses de contributions faites à la Conférence de Tokyo ont illustré la volonté continue de la communauté internationale d'aider l'Afghanistan et signalé que l'Afghanistan ne sera pas abandonné après 2014. Le Gouvernement afghan et la communauté internationale doivent s'attacher à donner effet aux conclusions de la Conférence de Tokyo, en mettant un accent particulier sur la responsabilité mutuelle. Il importe également de finaliser les programmes prioritaires nationaux.

La Finlande a toujours aidé l'Afghanistan. C'est un de nos principaux partenaires de développement. Notre aide publique au développement de 2012 à 2016 dépassera les 125 millions d'euros. Une grande partie de cette aide transitera par le biais du système des Nations Unies et de la Banque mondiale.

La Conférence de Tokyo a mis en lumière deux priorités pour le futur développement de l'Afghanistan : la bonne gouvernance et les droits de l'homme. Il est d'une importance cruciale pour la consolidation de la démocratie que les élections présidentielles et parlementaires de 2014 et 2015 soient crédibles et transparentes. À cet égard, il faut que la loi électorale et la loi sur les devoirs et la structure de la Commission électorale indépendante soient adoptées au cours du premier trimestre de 2013. Tout doit être fait pour que ces élections soient libres et régulières. La pleine participation des citoyens – des femmes comme des hommes – est fondamentale.

La bonne gouvernance, la démocratie et l'état de droit sont des priorités de la coopération de la Finlande avec l'Afghanistan. C'est par le biais du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan qu'a transité l'essentiel de notre aide.

Les droits de l'homme, et plus particulièrement les droits des femmes, ont été une autre priorité à Tokyo. Bien que des gains remarquables aient été enregistrés, les progrès réalisés concernant les obligations de l'Afghanistan en matière de droits de l'homme ont été insuffisants. Aujourd'hui, les femmes afghanes sont encore en situation d'insécurité dans les espaces publics et dans leur foyer; elles n'ont pas non plus accès à un système judiciaire impartial ou à une représentation juridique. La participation pleine et égale des femmes à tous les niveaux de la société est une condition préalable au développement, au succès économique et à la stabilité sociale. Nous devons faire en sorte que les droits fondamentaux, y compris les droits des femmes et des enfants, restent au cœur de notre stratégie commune en Afghanistan.

En 2010, la Finlande a lancé une coopération jumelée avec l'Afghanistan sur la mise en œuvre des résolutions du Conseil sur les femmes, la paix et la sécurité. Une coopération trilatérale entre la Finlande, l'Afghanistan et ONU-Femmes est en cours, l'objectif étant de mettre en place un plan d'action national afghan en faveur des femmes en Afghanistan.

Une société civile active joue un rôle central dans une société en développement. En Afghanistan, la société civile peut apporter une aide précieuse aux efforts menés par le Gouvernement pour améliorer le bien-être de tous les Afghans et lutter contre la corruption.

Enfin, je voudrais réitérer notre plein appui au travail dévoué de l'ONU et de ses organismes en

Afghanistan. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en particulier a joué un rôle central de bons offices dans le processus de paix en promouvant et en protégeant les droits de l'homme et en coordonnant l'assistance internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Rishchynski (Canada) (*parle en anglais*) : Ce débat a lieu à la fin d'une année charnière pour l'Afghanistan. Au cours des 12 derniers mois, la communauté internationale a participé à une série de discussions de haut niveau avec l'Afghanistan concernant sa présence dans ce pays après 2014. À l'occasion de conférences tenues à Istanbul, à Bonn et à Kaboul, du Sommet de l'OTAN à Chicago, en mai, et de la Conférence de Tokyo, en juillet, la communauté internationale a réaffirmé son attachement à la sécurité, à la stabilité et à l'évolution à long terme d'un Afghanistan démocratique, et ce à compter de la fin de la phase de transition, en 2014, et tout au long de la décennie de la transformation qui suivra.

Le Canada s'est joint à la communauté internationale à la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan pour promettre son appui à l'Afghanistan, surtout en ce qui concerne l'habilitation des femmes et l'augmentation de leur capacité à donner forme à leur avenir, en annonçant qu'il offrirait à ce pays une contribution de 227 millions de dollars d'aide au développement de 2015 à 2017. Ce financement s'ajoute aux 300 millions de dollars d'aide au développement que le Canada fournit actuellement jusqu'à 2014. De plus, il vient compléter la contribution de 330 millions de dollars de 2015 à 2017 annoncée par notre Premier Ministre au Sommet de l'OTAN, en mai, pour appuyer les Forces nationales de sécurité afghanes. En outre, le Canada a fourni plus de 20 millions de dollars en 2011-2012 à des institutions clefs fournissant de l'aide humanitaire en Afghanistan.

Le succès de la prochaine décennie sera évalué en grande partie à l'aune la capacité de l'Afghanistan à établir une démocratie fonctionnelle, fondée sur des élections crédibles et transparentes, une fonction publique professionnelle et efficace, l'accès à la justice, le respect de la primauté du droit et la protection des droits de la personne, y compris la liberté de religion.

En reconnaissance de ces efforts, le Canada surveille rigoureusement la création et la mise en œuvre de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, qui appuiera l'atteinte des objectifs de l'Afghanistan en matière de gouvernance et de développement. Le Canada reconnaît également les efforts actuellement déployés par le Conseil commun de coordination et de suivi dans le but de veiller à la prestation efficace d'une aide qui concorde avec la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et les programmes de priorités nationales du Gouvernement afghan.

Le Canada se tourne vers la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan et les autres chefs de file de la société civile afghane afin de s'assurer que le peuple afghan voie les résultats de ce que ses dirigeants lui ont promis. La transparence et la responsabilisation seront essentielles afin de garantir que les fonds internationaux sont utilisés de façon efficace et appropriée.

La déclaration faite le 29 juillet par le Président Karzaï au sujet de la réforme du Gouvernement a constitué un premier pas dans la bonne direction, mais une réforme considérable nécessitera un engagement soutenu et concerté des ordres de gouvernement les plus élevés afin d'éliminer la corruption et de maintenir la confiance dans le secteur public à long terme. Il reste encore beaucoup de travail à faire. Ces mesures inspireront la confiance aux investisseurs étrangers, ce qui aidera le pays à atteindre l'indépendance économique. Nous attendons avec intérêt de voir le Gouvernement afghan mener à bien ces initiatives.

(*l'orateur poursuit en français*)

Il est également impératif que le Gouvernement afghan poursuive ses travaux en vue de former une société inclusive, juste et équitable. En particulier, les droits des femmes et des filles ne doivent pas être négligés. Plutôt, ils doivent être intégrés par des réalisations qui voient l'émergence de femmes dirigeantes parmi les dirigeants politiques de l'Afghanistan, à la Cour suprême afghane, dans la fonction publique et dans la société civile.

Les programmes civils actuels du Canada vont complètement intégrer l'amélioration de la santé infantile et maternelle, l'augmentation de l'accès à l'éducation et à la justice, ainsi que la participation accrue des femmes à la société civile et à la vie politique. Le Gouvernement afghan doit également demeurer proactif en ce qui concerne ses efforts visant l'amélioration de la qualité de vie des femmes et des filles. Nous l'encourageons à renforcer les connaissances et l'application de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes. Nous l'encourageons aussi à reconnaître les différentes incidences que ce conflit a sur les femmes et les hommes,

et à accroître le rôle de la femme dans la prise de décisions en ce qui a trait à la prévention et à la résolution des conflits, conformément à la résolution 1325 (2000). Les femmes ne doivent pas être abandonnées pour des raisons de stabilité.

La dernière année a été éprouvante pour ceux qui travaillent sur le terrain à accroître la sécurité en Afghanistan. Bien que le nombre de décès de civils ait diminué, les attaques des Taliban contre les civils ne cessent de faire un nombre trop élevé de morts. Plus de 2 400 civils ont été tués ou blessés par des insurgés au cours de la première moitié de l'année 2012 seulement. De plus, à cause du conflit, un grand nombre de civils n'ont pas accès aux services de base ou à l'aide humanitaire. Par ailleurs, les travailleurs humanitaires continuent d'être ciblés, et la tendance à la hausse d'attaques de l'intérieur, qui ont déjà coûté la vie de 51 soldats de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) cette année, est très inquiétante. Néanmoins, en tant que deuxième fournisseur de personnel en importance à la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan, le Canada demeure résolu à appuyer le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux autorités afghanes, et ce par le déploiement de sa police civile à des fins de formation pour la Police nationale afghane.

Toutefois, le Canada reconnaît que les conditions nécessaires à la paix durable ne peuvent être atteintes seulement en ayant recours à des moyens militaires. C'est pourquoi le Canada appuie les efforts menés par l'Afghanistan visant à tendre la main à ceux qui renoncent à la violence, qui respectent la Constitution afghane et qui brisent les liens avec toute organisation terroriste, ainsi que les efforts visant à offrir à ceux qui agissent ainsi des solutions concrètes autres que le recours à la violence au sein d'une société pacifique et démocratique. Seul l'établissement d'un dialogue ouvert et juste parmi tous les Afghans permettra au pays de trouver une solution permanente au conflit.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Le Canada comprend que les difficultés de l'Afghanistan ne peuvent être réglées en vase clos. La coopération régionale pour aborder les questions de sécurité, d'administration des douanes, de lutte antidrogue et de gestion efficace des frontières, y compris en ce qui concerne la circulation des personnes, est essentielle afin de renforcer les progrès réalisés au cours des 10 dernières années. Le Canada joue un rôle proactif dans le règlement de ces questions en facilitant le processus de coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan, qui a pour but de favoriser le dialogue entre les deux pays en vue de renforcer la coopération en matière de gestion des frontières. Nous poursuivrons notre collaboration avec ces deux pays pour améliorer la communication et la coordination dans les années à venir, mais avec un bémol. Le Canada réclame la mise en application effective des mesures visant à rétablir la confiance établies par les parties au Processus d'Istanbul en juin. Ces mesures mettent en évidence la responsabilité commune qu'ont les États d'aborder les difficultés régionales, notamment la gestion des catastrophes, la lutte contre le terrorisme et l'exploitation commerciale des débouchés économiques en Afghanistan, afin de rendre le pays plus autonome.

Alors que l'étape de la transition passe à celle de la transformation, le Canada demeure résolu à collaborer avec le Gouvernement afghan, la société civile afghane ainsi que les partenaires régionaux et internationaux afin de soutenir les progrès réalisés au cours des 10 dernières années et d'aider à trouver des solutions à long terme pour bâtir une paix durable. Cette coopération permettra à l'Afghanistan de bâtir un pays pacifique, prospère, stable et sûr qui respecte les droits de la personne ainsi que la primauté du droit, et qui plus jamais ne sera un refuge pour les terroristes.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 18 heures.